Les coûts liés aux besoins particuliers des personnes ayant des incapacités

Contraintes et limites d'une estimation du sous-financement à partir des données d'enquêtes et des informations administratives existantes

Juillet 2008

Québec

RÉDACTION

Simon David Yana
Conseiller à l'évaluation et à la recherche
Service de l'évaluation de l'intégration sociale
et de la recherche

SUPERVISION

Suzanne Doré
Chef du Service de l'évaluation de l'intégration
sociale et de la recherche

ÉDITION

Service des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Bouchard, réviseure
Bla Bla rédaction

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale adjointe

LE

18 juillet 2008

MISE EN PAGE

Lise Filion

Citation suggérée pour le rapport : YANA, Simon David (2008). *Les coûts liés aux besoins particuliers des personnes ayant des incapacités : contraintes et limites d'une estimation du sous-financement à partir des données d'enquêtes et des informations administratives existantes*, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, 112 p.

Dépôt légal – 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-54675-7

Ce document est disponible en médias adaptés sur demande.

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ..... **V**

INTRODUCTION **1**

1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE **3**

1.1 ESTIMATION DE L'EFFECTIF DES PERSONNES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS 3
1.2 DEGRÉ DE COUVERTURE DES BESOINS PARTICULIERS 4
1.3 COÛT ET SOUS-FINANCEMENT DES BESOINS PARTICULIERS 6
1.4 SOURCES D'INFORMATION DISPONIBLES POUR L'ÉTUDE DES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS 7
1.4.1 Population cible *7*
1.4.2 Besoins particuliers liés aux incapacités *8*
1.4.2.1 *Enquête sur la participation et les limitations d'activités* 8
1.4.2.2 *Inventaire des programmes et mesures gouvernementaux pour personnes handicapées* 9
1.4.3 Coût des biens et services *10*
1.4.3.1 *Enquête sur les prix des appareils et soutiens fonctionnels destinés aux personnes handicapées* 10
1.4.3.2 *Inventaire des programmes et mesures gouvernementaux pour personnes handicapées* 10
1.4.3.3 *Enquête sur la participation et les limitations d'activités* 11

2. PLAN D'ANALYSE DES BESOINS PARTICULIERS **13**

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR THÉMATIQUE D'INTERVENTION **21**

3.1 DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT 21
3.1.1 Besoins concernés *22*
3.1.2 Coûts estimés *22*
3.1.2.1 Remboursement des dépenses relatives aux soins de santé et aux services sociaux 22
3.1.2.2 Remboursement des dépenses relatives aux médicaments 23
3.2 ADAPTATION ET RÉADAPTATION 25
3.2.1 Besoins concernés *25*
3.2.1.1 Besoins individuels en services 26
3.2.1.2 Besoins individuels en équipements, en adaptations et en aides techniques 26
3.2.2 Coûts estimés *26*
3.2.2.1 Aides techniques à l'audition 26
3.2.2.2 Aides techniques à la vision 27
3.2.2.3 Aides techniques à la parole 27
3.2.2.4 Aides techniques à la mobilité 28
3.2.2.5 Aides techniques à l'agilité 28
3.2.2.6 Autres aides techniques 29
3.3 SERVICES ÉDUCATIFS ET FORMATION CONTINUE 30
3.3.1 Besoins concernés *31*
3.3.2 Coût des besoins non satisfaits *32*
3.4 TRAVAIL ET ACTIVITÉS PRODUCTIVES 34
3.4.1 Besoins concernés *34*
3.4.1.1 Besoins individuels 35
3.4.1.2 Besoins collectifs 35
3.4.2 Coûts des besoins non couverts *35*

3.5 ACTIVITÉS SOCIALES, LOISIR ET CULTURE 36
3.5.1 Besoins concernés 36
3.5.1.1 Besoins individuels en services 36
3.5.1.2 Besoins collectifs 37
3.5.2 Coûts estimés 37
3.6 TRANSPORT 38
3.6.1 Besoins concernés 38
3.6.1.1 Besoins individuels 38
3.6.1.2 Besoins collectifs 39
3.6.2 Coûts estimés 40
3.6.2.1 Personnes ayant de la difficulté à utiliser le service public de transport 40
3.6.2.2 Personnes ayant des dépenses non remboursées relatives aux déplacements 41
3.7 SOUTIEN À DOMICILE 42
3.7.1 Besoins concernés 42
3.7.2 Coût des besoins en aide personnelle 43
3.8 RESSOURCES RÉSIDENTIELLES 44
3.8.1 Besoins concernés 45
3.8.1.1 Besoins individuels 45
3.8.1.2 Besoins collectifs 45
3.8.2 Coûts estimés 45

SYNTHÈSE ET CONCLUSION 49

ANNEXE 1 — SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES ET TYPES D'INFORMATIONS ANALYSÉS 51

ANNEXE 2 — DISPARITÉ DES DONNÉES DISPONIBLES SUR LES COÛTS DES BIENS ET SERVICES RELATIFS AUX BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES 55

ANNEXE 3 — QUESTIONS ET THÈMES DE L'EPLA UTILISABLES POUR L'ÉTUDE SUR LES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS 61

ANNEXE 4 — PRIX MOYENS DES APPAREILS ET SOUTIENS FONCTIONNELS DESTINÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES (ENQUÊTE DRHC) 65

ANNEXE 5 — DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ADMINISTRATIVES DANS L'IPM EN FONCTION DES TYPES DE BESOINS CORRESPONDANTS ET DE L'ORGANISME RESPONSABLE DES ORIENTATIONS 75

ANNEXE 6 — TYPES DE BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS SELON L'EPLA 87

ANNEXE 7 — DEGRÉ DE COUVERTURE DES BESOINS PARTICULIERS EXPRIMÉS PAR LES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS SELON L'EPLA 93

ANNEXE 8 — BUDGETS, DÉPENSES ET CLIENTÈLES DES MESURES DE L'IPM PAR THÉMATIQUE COUVERTE PAR L'EPLA 99

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux

1. Catégories de la population suivant le degré et le régime de couverture des besoins particuliers 5
2. Types d'informations fournis par les sources de données possibles sur les besoins particuliers 12
3. Sources de données sur les besoins particuliers par thématique, en fonction de la fréquence des demandes individuelles de soutien à la personne (avril à juin 2005) 14
4. Données disponibles et exploitables dans les sources d'information retenues, réparties par thématique d'intervention 16
5. Couverture des besoins particuliers en diagnostic et en traitement : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM 25
6. Couverture des besoins particuliers en adaptation et en réadaptation : estimations à partir des données de l'EPLA, de l'IPM et de l'Enquête DRHC 30
7. Couverture des besoins particuliers en services éducatifs et en formation continue : estimations à partir des données de l'EPLA, de l'IPM et de l'Enquête DRHC 34
8. Couverture des besoins particuliers en services de transport : estimations à partir des données l'EPLA et de l'IPM 41
9. Couverture des besoins particuliers en soutien à domicile : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM 44
10. Couverture des besoins particuliers en aménagements résidentiels : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM 47

INTRODUCTION

Le projet d'étude sur les coûts liés aux besoins particuliers des personnes ayant des incapacités a pour objectif ultime de documenter l'hypothèse d'un sous-financement des programmes et des mesures visant la couverture de ces besoins, souvent avancée par différents observateurs et acteurs des services offerts aux personnes ayant des incapacités. Il est le prolongement d'une recherche exploratoire menée à l'Office des personnes handicapées du Québec (ci-après l'Office) au cours de l'année 2004. Cette étude avait permis de définir les notions de base relatives aux besoins particuliers, d'élaborer une méthodologie originale pour leur observation et leur analyse, en rapport avec les thématiques d'intervention de l'Office, et de faire une revue des données utilisables et disponibles. Elle s'achevait par la définition de différents thèmes ou pistes de recherche à approfondir.

Le présent travail fait donc une synthèse de la méthode proposée dans la phase exploratoire et l'applique de manière systématique aux données fiables disponibles. Il permet notamment de valoriser les informations administratives et des données d'enquêtes populationnelles disponibles à l'Office, et de mettre en évidence les contraintes et les limites de leur utilisation dans l'estimation des coûts liés aux besoins particuliers des personnes ayant des incapacités. C'est enfin l'occasion d'appliquer la notion de sous-financement théorique, qui découle de la comparaison entre les dépenses des ministères et organismes publics consacrées aux personnes ayant des incapacités et des estimations de coûts basées sur des résultats d'enquêtes, moyennant certaines hypothèses.

1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Avant d'analyser les données disponibles, il convient de présenter les méthodes retenues pour estimer l'effectif des personnes ayant des besoins particuliers, le degré de couverture, ainsi que le coût et le niveau de sous-financement de ces besoins. Cette section s'achève par une présentation des données à utiliser et d'un plan d'analyse précisant l'ordre dans lequel sont abordés les différents types de besoins.

1.1 Estimation de l'effectif des personnes ayant des besoins particuliers

La population ayant des besoins particuliers est constituée de l'ensemble des personnes ayant des incapacités et qui ont besoin d'aides techniques ou de services particuliers en raison de leurs incapacités.

Afin que soient respectés les critères des programmes en vigueur, seules les personnes dont la situation correspond à la définition légale de la personne handicapée[1] devraient être incluses dans les analyses dans un premier temps, ce qui reviendrait, en l'absence de données plus précises, à ne retenir que les personnes ayant des incapacités modérées ou graves. La comparaison entre les coûts estimés et les budgets ou dépenses des programmes gouvernementaux serait ainsi plus cohérente. Cependant, les données disponibles ne permettent pas toujours de faire ces distinctions parmi les populations.

[1] « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes » (Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, chap. 1, paragr. g).

1.2 Degré de couverture des besoins particuliers

Parmi les personnes ayant des besoins particuliers en raison de leurs incapacités, on peut distinguer celles dont les besoins sont comblés de celles dont les besoins ne sont pas comblés ou qui ne le sont qu'en partie.

Par ailleurs, parmi les personnes dont les besoins sont couverts, certaines ont accès aux programmes publics généraux de compensation et d'autres sont bénéficiaires des régimes d'assurance et de compensation spécifiques à des catégories particulières de la population (Société de l'assurance automobile du Québec [SAAQ], Commission de la santé et de la sécurité du travail [CSST], indemnisation des victimes d'actes criminels et des personnes ayant accompli un acte de civisme [IVAC-Civisme]). On peut ainsi préciser les besoins pour lesquels les uns ou les autres ne sont pas couverts.

Le tableau 1 présente une synthèse de la population ayant des besoins particuliers.

Tableau 1
Catégories de la population suivant le degré et le régime de couverture des besoins particuliers

Types de besoins particuliers	Programmes publics généraux de compensation		Régimes d'assurance et de compensation spécifiques		(5) Non-couverture	Total
	(1) Couverture complète	(2) Couverture partielle	(3) Couverture complète	(4) Couverture partielle		
Équipements						
Services						

Les catégories de population du tableau 1 se définissent de la manière suivante :

(1) personnes ayant une couverture complète de leurs besoins particuliers par les programmes publics généraux de compensation : les biens et services rendus nécessaires par leur état sont fournis par les programmes publics d'aide accessibles à l'ensemble de la population, et ces personnes n'ont pas besoin d'autres biens et services;

(2) personnes aux besoins particuliers partiellement couverts par les programmes publics généraux de compensation : les biens et services rendus nécessaires par leur état sont fournis par les programmes d'aide publics, et ces personnes ont besoin d'autres biens et services;

(3) personnes ayant une couverture complète de leurs besoins particuliers par les régimes d'assurance et de compensation spécifiques : les biens et services rendus nécessaires par leur état sont fournis par les régimes d'assurance et de compensation offerts à certaines catégories de la population (SAAQ, CSST, IVAC-Civisme), et ces personnes n'ont pas besoin d'autres biens et services;

(4) personnes aux besoins particuliers partiellement couverts par les régimes d'assurance et de compensation spécifiques : les biens et services rendus nécessaires par leur état sont fournis par les régimes d'assurance et de compensation offerts à certaines catégories de la population (SAAQ, CSST, IVAC-Civisme), et ces personnes ont besoin d'autres biens et services;

(5) personnes ne bénéficiant pas de couverture de leurs besoins particuliers : ces personnes ne disposent pas des biens et services rendus nécessaires par leur état.

Les personnes dont les besoins ne sont pas couverts appartiennent donc aux catégories 2, 4 et 5.

1.3 Coût et sous-financement des besoins particuliers

Le sous-financement des besoins particuliers peut être estimé à partir des effectifs de la population pour laquelle ces besoins ne sont pas couverts ainsi qu'à partir des coûts unitaires des biens et services nécessaires, et ce, en suivant les étapes suivantes :

(1) estimer les effectifs de personnes ayant chaque type de besoins particuliers à partir d'une enquête populationnelle;

(2) estimer le coût de ces besoins particuliers en multipliant les effectifs obtenus à la première étape pour chaque type de besoins par les coûts moyens des biens et services correspondants;

(3) cumuler les coûts estimés par type de besoins pour obtenir un coût total;

(4) comparer le coût total obtenu à la troisième étape avec les dépenses des programmes et des services gouvernementaux visant à couvrir les besoins particuliers des personnes handicapées. On conclura à un sous-financement des besoins particuliers si les coûts estimés sont supérieurs aux dépenses observées[2].

Pour une évaluation plus précise, on exclura du total des besoins ceux qui sont pris en charge par les régimes d'assurance, ainsi que les coûts correspondants. Cela revient à ne prendre en considération que les dépenses des programmes publics de compensation. Cependant, les programmes d'assurance ne seront pas complètement ignorés dans cette étude, car leurs dépenses pourront servir de base pour les montants unitaires de certains biens et services, en l'absence d'autres informations sur ces coûts.

[2] Si les données le permettent, le sous-financement peut aussi être évalué pour chaque type de biens et services.

Cette démarche suppose que les besoins non couverts déclarés par les personnes au cours de l'enquête pourraient être admissibles aux différents programmes publics de compensation[3]. Par ailleurs, dans une première approche et en l'absence de données plus fiables, les coûts utilisés pour cette estimation pourront être une moyenne des dépenses actuellement consenties par les programmes publics pour chaque type de besoins. Cela permet de comparer les données administratives des programmes gouvernementaux et les coûts des besoins estimés sur une même base.

1.4 Sources d'information disponibles pour l'étude des besoins particuliers des personnes ayant des incapacités

En général, les meilleures sources d'information concernant la population cible et les besoins exprimés sont le recensement et les enquêtes auprès des populations. En effet, le recensement fournit un dénombrement exhaustif de la population ayant des incapacités et permet d'anticiper l'existence de besoins particuliers, alors que ces sujets peuvent être étudiés de manière plus approfondie grâce aux enquêtes. L'information sur les coûts associés à ces besoins peut donc provenir d'enquêtes spécifiques sur le marché ou auprès des administrations chargées de la couverture de ces besoins. Les données du recensement canadien pour le Québec ne seront pas utilisées dans cette étude, car elles ne sont pas disponibles à l'Office.

1.4.1 Population cible

L'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001* (EPLA) est une enquête postcensitaire réalisée en 2001 par Statistique Canada. Elle sera utilisée pour obtenir la répartition des effectifs de populations par type d'incapacité et par degré de gravité de l'incapacité. Les personnes concernées sont celles qui ont déclaré avoir besoin de certains équipements et services à cause de leur état ou de leurs problèmes de santé.

---

[3] Hypothèse grossière, mais nécessaire pour faire le calcul et la comparaison entre les estimations et les données administratives des programmes.

1.4.2 Besoins particuliers liés aux incapacités

Les sources d'information utilisées pour les besoins particuliers liés aux incapacités sont l'EPLA et l'*Inventaire des programmes et mesures gouvernementaux pour personnes handicapées* (IPM) élaboré à l'Office.

1.4.2.1 *Enquête sur la participation et les limitations d'activités*

Des informations sur les types de besoins particuliers liés aux incapacités et leurs niveaux de couverture sont tirées de l'EPLA. Les indicateurs retenus ici sont les proportions de personnes ayant déclaré avoir des besoins particuliers, ainsi que les besoins non comblés pour chaque type de biens et services, suivant la classification élaborée lors de l'étude exploratoire. Cette typologie permet en effet de distinguer, pour chaque thématique, les besoins individuels (services, équipements, allocations financières) des besoins collectifs (visant l'égalisation des chances).

Les données d'enquêtes posent plusieurs problèmes parmi lesquels figure la difficulté à estimer les volumes de certains biens et services tels que l'aide personnelle. Par exemple, si une enquête présente un effectif de personnes déclarant avoir besoin d'aide personnelle pour les travaux ménagers ou d'accompagnement dans certaines activités, elle ne permet pas d'évaluer la durée de l'aide souhaitée ou manquante (au cas où les personnes auraient plutôt besoin d'aide additionnelle). Cela limite les possibilités d'évaluation du coût des besoins non satisfaits dans ce domaine, car celui-ci est déterminé sur une base horaire.

Le coût des besoins particuliers est donc plus simple à déterminer pour les biens et services faciles à quantifier et dont la somme d'unités nécessaires peut être rapportée à l'effectif des personnes concernées. Par exemple, pour les personnes ayant une incapacité motrice, le coût des aides à la motricité peut être estimé en appliquant un coût unitaire moyen au nombre de personnes ayant déclaré avoir besoin des différents types d'aides à la motricité (canne, fauteuil roulant, marchette, etc.).

Les sujets couverts par l'EPLA et pouvant être exploités dans l'étude sont présentés en annexe 1.

1.4.2.2 *Inventaire des programmes et mesures gouvernementaux pour personnes handicapées*

L'IPM est une base de données informatisée fournissant une description détaillée des mesures ou services publics destinés aux personnes handicapées, y compris des renseignements administratifs. L'addition des effectifs des clientèles desservies et de ceux qui sont sur des listes d'attente de ces programmes et services gouvernementaux peut donner un aperçu de la demande totale manifestée auprès des ministères et organismes[4].

La proportion des personnes figurant sur des listes d'attente dans l'ensemble de cette demande totale fournit une estimation du niveau de couverture des besoins par les programmes et services gouvernementaux. Combinés avec les coûts unitaires moyens des biens et services, les effectifs inscrits sur des listes d'attente permettent de faire une évaluation rapide du sous-financement de la demande exprimée en besoins particuliers. Ces données ne sont cependant disponibles que pour quelques mesures de l'IPM.

---

[4] Ici, seules les personnes s'étant adressées à ces organismes sont dénombrées, ce qui pourrait avoir pour effet de ne pas traduire la totalité des besoins réels des personnes ayant des incapacités. Il faudrait notamment s'assurer que la demande manifestée corresponde à l'ensemble ou à la quasi-totalité de la demande potentielle et éliminer les doubles comptes dans le cas des personnes desservies par plusieurs organismes pour des problèmes différents. Chacune d'entre elles ne devrait être dénombrée qu'une seule fois pour chaque type de besoin, en tenant compte de la complémentarité de certains services. Ces précautions méthodologiques sont souhaitables mais difficiles à appliquer, car les données adéquates ne sont pas accessibles.

1.4.3 Coût des biens et services

On peut distinguer, d'une part, les prix sur le marché fournis par l'*Enquête sur les prix des appareils et soutiens fonctionnels destinés aux personnes handicapées*[5] (Enquête DRHC) réalisée en 2003 par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada et, d'autre part, les coûts supportés par les programmes publics pour la fourniture des biens et services aux personnes ayant des incapacités qui sont disponibles dans l'IPM et dans d'autres sources administratives.

1.4.3.1 *Enquête sur les prix des appareils et soutiens fonctionnels destinés aux personnes handicapées*

Cette enquête fournit les prix moyens de divers biens et services destinés à compenser les incapacités. Ces chiffres seront souvent utilisés pour traduire certains coûts unitaires de biens et services, mais ce seront des approximations, car ils ne correspondent pas toujours au coût total ou réel de la livraison de ces équipements aux demandeurs[6]. Par ailleurs, cette enquête ne couvre pas la totalité des biens et services nécessaires pour combler les besoins particuliers. Les prix relevés par l'Enquête DRHC figurent en annexe 4.

1.4.3.2 *Inventaire des programmes et mesures gouvernementaux pour personnes handicapées*

Certains coûts unitaires des biens et services sont tirés de l'IPM élaboré à l'Office, des listes de prix payés ou des montants maximaux permis par les différents ministères et organismes pour les biens et services offerts aux personnes ayant des incapacités. Des moyennes de dépenses annuelles de ces programmes pour les clientèles desservies

---

[5] DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA (2003), *Enquête sur les prix des appareils et soutiens fonctionnels destinés aux personnes handicapées*, Gatineau, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines du Canada, 72 p. (Études sur le développement social, les enfants et les jeunes).

L'appellation de ce ministère a changé depuis pour Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC).

[6] Car le coût total ou réel de la livraison tient compte des frais administratifs des organismes responsables.

sont calculées à partir des chiffres tirés de l'IPM. Un coût total des besoins exprimés est obtenu en appliquant ces chiffres aux effectifs fournis par les enquêtes, ce qui représente le budget qui aurait été nécessaire si les personnes déclarant divers types de besoins lors des enquêtes étaient toutes admissibles aux différents programmes et mesures gouvernementaux pour l'année concernée. L'estimation obtenue peut être directement comparée aux budgets réels. Les données administratives qui seront incluses dans les analyses subséquentes sont celles de l'année financière 2002-2003.

Afin de limiter les risques de biais, seuls les programmes et services spécifiques aux personnes ayant des incapacités sont retenus dans un premier temps. Par la suite, ceux pour lesquels la part consacrée aux personnes handicapées peut être facilement évaluée pourront être inclus dans les analyses.

1.4.3.3 *Enquête sur la participation et les limitations d'activités*

Des informations sur les dépenses prises en charge par les enquêtés permettent d'estimer un coût moyen des dépenses non couvertes relatives aux services de santé et aux services sociaux ou aux médicaments, mais il n'est pas possible de distinguer les personnes en fonction du type de couverture ou du régime d'assurance dont elles bénéficient. Il s'agit donc d'une estimation brute, surtout si l'on considère que près de la moitié des personnes interrogées sur les raisons de la non-couverture des soins de santé affirmaient que les services n'étaient pas couverts par un régime d'assurance. Une précision supplémentaire aurait donc permis de mieux faire la comparaison entre les résultats de l'EPLA et les données administratives disponibles par ailleurs, ce qui n'est donc pas possible ici.

L'EPLA contient aussi de l'information assez générale sur les besoins en aides, en services ou en aménagements adaptés en milieu de travail des personnes en emploi ayant des incapacités. Ces données existent aussi pour les personnes sans emploi, mais elles ne sont pas retenues ici, car elles sont liées à un processus hypothétique. Par contre, les besoins des personnes actuellement en emploi traduisent leur vécu.

Tableau 2
Types d'informations fournis par les sources de données possibles sur les besoins particuliers

Types d'informations fournis	Recensement	EPLA	Enquête DRHC	IPM
Population handicapée	X	X	-	(x)
Présence de besoins particuliers	(x)	X	-	X
Détail des besoins particuliers	-	(x)	-	X
Couverture des besoins	(x)	X	-	(x)
Coût des besoins	-	(x)	(x)	X

- Sans objet.
X Source satisfaisante pour ce type d'information.
(x) Source non satisfaisante pour ce type d'information (incomplète, imprécise).

L'annexe 2 présente en détail les types d'informations disponibles sur les différents biens et services dans chacune des sources de données mentionnées dans le tableau 2.

2. PLAN D'ANALYSE DES BESOINS PARTICULIERS

L'analyse du volume des besoins particuliers[7], de leur degré de couverture et des coûts inhérents est présentée par thématique, en fonction de la disponibilité des données, suivant le tableau 3 ci-après. L'estimation du sous-financement des besoins particuliers varie donc d'un type de biens et services et d'un programme public à l'autre. Les thématiques et les types de besoins pour lesquels les données sont disponibles et accessibles dans plusieurs sources et qui suscitent le plus de demandes d'information de la part des personnes handicapées et de leurs proches auprès du Service de soutien à la personne de l'Office sont abordés en priorité[8].

Les données utilisables dans les sources d'information retenues ne sont pas les mêmes d'une thématique à l'autre, comme le montre le tableau 4. Néanmoins, si les données le permettent, les analyses effectuées pourront concerner les dix thématiques suivantes : diagnostic et traitement; adaptation et réadaptation; services éducatifs et formation continue; travail et activités productives; activités sociales, loisir et culture; transport; soutien à domicile; soutien psychosocial; soutien aux familles; ressources résidentielles.

Qu'on adopte l'approche par les besoins ressentis (appréhendés à partir des enquêtes populationnelles) ou celle par la demande exprimée (clientèles et listes d'attente des programmes d'assistance publique), l'important est de bien préciser la source des données utilisées dans les analyses.

---

7 On pourrait aussi parler ici de la population ayant des besoins particuliers en raison de ses incapacités.

8 À titre d'exemple, l'intérêt de la population pour les différentes thématiques d'intervention est ici appréhendé à partir du *Rapport sur l'évolution des dossiers et des demandes individuelles du soutien à la personne pour la période comparative avril-mai-juin 2005*, diffusé en juillet 2005 par la Direction du partenariat et de l'intervention individuelle de l'Office.

Tableau 3
Sources de données sur les besoins particuliers par thématique, en fonction de la fréquence des demandes individuelles de soutien à la personne (avril à juin 2005)

Thématiques	Recensement	EPLA	Enquête DRHC	IPM
Services éducatifs et formation continue	(x)	X	-	(x)
Adaptation et réadaptation	-	X	X	(x)
Conditions de vie	-	X	-	X
Ressources résidentielles	(x)	X	(x)	X
Accessibilité et adaptation du milieu	-	-	-	(x)
Travail et activités productives	(x)	X	(x)	X
Transport	-	(x)	X	(x)
Droits	-	-	-	X
Activités sociales, loisir et culture	-	X	X	X
Soutien à domicile	-	X	X	X
Accès et coordination des services	-	-	-	X
Diagnostic et traitement	-	X	X	X
Soutien aux familles	-	X	X	(x)
Vie associative	-	X	X	X
Communication	-	X	X	X
Soutien psychosocial	-	X	X	(x)
Prévention et promotion de la santé	-	-	-	X

- Sans objet.
X Source satisfaisante pour ce type d'information.
(x) Source non satisfaisante pour ce type d'information (incomplète, imprécise).

La revue des données exploitables pour les analyses relatives aux besoins particuliers et à leur couverture montre que les informations les plus souvent disponibles sont générales, portant sur les types de clientèles ou les types de déficiences (physique, intellectuelle, difficultés de comportement, etc.). Les données détaillées sur les besoins en biens et services particuliers sont plutôt rares, comme le montrent les annexes 2 et 5, relatives à la disponibilité de l'information sur le volume des biens et services et les coûts unitaires moyens dans les différentes sources d'information. La méthodologie présentée ici ne peut donc être rigoureusement appliquée que pour quelques biens et services pour lesquels le volume des besoins ou de la demande peut être estimé.

Ainsi, à défaut de données fiables sur les besoins ressentis ou sur les coûts moyens des biens et services correspondants, l'approche par la demande exprimée est

adoptée. Si elles sont disponibles, les listes d'attente des programmes et services d'assistance publique sont alors combinées avec les dépenses des ministères et organismes responsables ou avec les montants maximaux (ou moyens) admissibles pour les différents types de besoins.

L'approche par la demande exprimée est globalisante, car elle ne porte pas sur les biens et services propres à chaque type de besoins particuliers, mais plutôt sur la consommation de biens et services par une clientèle particulière (par exemple, les personnes ayant un type de déficience : physique, intellectuelle, etc.) ou sur les dépenses visant à offrir un service (par exemple, hébergement, transport adapté). Elle se conforme cependant à la structuration des programmes et services publics, et ses résultats sont intéressants, car les données de base proviennent des ministères et organismes chargés de la gestion de ces programmes et mesures.

Enfin, comme il apparaît dans les résultats présentés, les estimations des coûts et du niveau de couverture assuré par les programmes de financement disponibles ont souvent été faites moyennant plusieurs hypothèses et des choix particuliers, car les données relatives à plusieurs thématiques sont incomplètes.

Tableau 4
Données disponibles et exploitables dans les sources d'information retenues, réparties par thématique d'intervention

Thématiques	EPLA	Enquête DRHC	IPM
Diagnostic et traitement	Besoins en soins de santé et en services sociaux Remboursement des dépenses relatives aux soins de santé et aux services sociaux Remboursement des dépenses relatives aux médicaments Couverture éventuelle des frais de santé par un régime d'assurance Montant des dépenses non remboursées relatives aux soins de santé ou aux services sociaux ou aux médicaments		Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de quatre ministères ou organismes gouvernementaux : MJQ (deux), MSSS (quatre), MFQ (trois), SAAQ (deux)
Adaptation et réadaptation	Besoins exprimés (couverts ou non) concernant les aides techniques à l'audition, à la vision, à la communication, à la mobilité, à l'agilité (deux seulement), la vie quotidienne et domestique, ainsi que le logement	Prix moyens unitaires des aides techniques à l'audition, à la vision, à la mobilité, à l'agilité, pour les personnes éprouvant des troubles respiratoires, pour l'élimination des selles et de l'urine, pour les travaux domestiques et pour le logement	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de six ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (une), MJQ (une), MRQ (une), MSSS (quinze), RAMQ (cinq), SAAQ (une)
Services éducatifs et formation continue	Besoin d'interprète gestuel ou d'un guide voyant	Salaire horaire moyen d'un accompagnateur ou d'un aidant	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de cinq ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (deux), MELS (dix), MESS (une), MJQ (quatre), SAAQ (deux)
Travail et activités productives	Besoins d'aides, de services ou d'aménagements adaptés en milieu de travail (pour les personnes en emploi)	Prix d'appareils et d'équipements pouvant servir à l'adaptation d'un poste de travail	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de sept ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (cinq), MESS (trois), MJQ (six), MSSS (deux), RHDC (une), SAAQ (deux), SCT (deux)

Thématiques	EPLA	Enquête DRHC	IPM
Activités sociales, loisir et culture	Souhaits des répondants pour : Plus d'activités de loisir Installations, équipements et programmes pour les loisirs Aides ou équipements spécialisés et assistance pour les loisirs Transport adéquat ou accessible pour les loisirs Loisirs peu dispendieux Aménagement des lieux plus adéquats	Coûts moyens horaires pour les services d'accompagnateur, de guide voyant ou d'interprète	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de trois ministères ou organismes gouvernementaux : MCCCF (une), MELS (quatre), Tourisme (une)
Transport	Limitations vécues par les personnes handicapées dans les déplacements en général Accessibilité du service public tous les jours Accessibilité des modalités de réservation du transport public Facilité à se rendre aux arrêts Facilité à monter dans les véhicules Visibilité des affiches du transport public Remboursement des dépenses relatives aux déplacements	Coût de l'aménagement pour permettre à une personne handicapée de conduire une automobile ou une fourgonnette ou d'y prendre place Coût unitaire des déplacements dans les transports publics	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de cinq ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (une), MELS (une), MJQ (deux), MTQ (une), SAAQ (quatre)
Soutien à domicile	Besoins en aides techniques pour les soins personnels (sept catégories) Besoins en aide personnelle (neuf catégories)	Coûts horaires des différents services d'aide personnelle	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de cinq ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (une), MJQ (deux), MRQ (une), MSSS (cinq), SAAQ (une)
Soutien psychosocial		Coûts horaires de consultation en psychothérapie Prix des médicaments pour le traitement de maladies psychiatriques	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de deux ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (une), MJQ (deux)

Thématiques	EPLA	Enquête DRHC	IPM
Soutien apporté aux familles			Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de cinq ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (une), MFA (une), MELS (une), MJQ (deux), MRQ (une)
Ressources résidentielles	Aides techniques pour le logement en général (neuf types) Aides techniques pour l'intérieur du logement (onze types)	Prix des appareils d'aménagement résidentiel sur le marché	Budgets, dépenses et clientèles de certaines mesures sous la responsabilité de cinq ministères ou organismes gouvernementaux : CSST (une), MJQ (deux), MSSS (une), SAAQ (deux), SHQ (trois)

À noter que la mise en relation des données de l'IPM avec les résultats de l'EPLA fait souvent référence à l'exercice financier 2002-2003, car en plus de sa proximité avec l'enquête, c'est celui pour lequel les données disponibles sont les plus abondantes. Seule sera retenue l'évaluation globale du niveau de couverture pour chacun des éléments évoqués, et l'effectif concerné permet d'estimer une dépense moyenne par individu qui est alors appliquée aux personnes ayant déclaré avoir des besoins non couverts pour estimer le sous-financement de chaque type de besoins.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR THÉMATIQUE D'INTERVENTION

L'examen de la documentation et des bases de données disponibles concernant les besoins particuliers des personnes ayant des incapacités a montré qu'il est difficile d'avoir des données fiables et détaillées sur ces besoins, leur degré de couverture ou les coûts unitaires des biens et services correspondants. Aucune des sources d'information retenues n'est complètement satisfaisante, mais elles sont toutes intéressantes pour l'un ou l'autre des aspects du problème.

Cette étude exploite donc les données disponibles, bien qu'elles ne soient pas idéales, pour obtenir un ordre de grandeur des coûts recherchés, en appliquant la typologie élaborée dans l'étude exploratoire. L'estimation du sous-financement des besoins particuliers est basée sur les services de santé et les services sociaux généraux pour lesquels des données administratives sont disponibles, à l'exclusion des régimes d'assurance, car ceux-ci visent une clientèle particulière.

Chaque section consacrée à une thématique d'intervention comporte un bref rappel de sa définition, une évaluation de la demande non satisfaite en besoins particuliers et l'estimation du coût des besoins non couverts.

3.1 Diagnostic et traitement

Cette thématique concerne les services entourant les soins de santé et les services nécessaires pour connaître la déficience, établir le diagnostic, identifier et appliquer les traitements appropriés.

3.1.1 Besoins concernés

Dans la typologie élaborée lors de la phase exploratoire, les besoins particuliers en services et en équipements relatifs à la thématique du diagnostic et du traitement sont des besoins individuels. Il s'agit des besoins suivants :

- en ce qui concerne les services : des traitements médicaux et paramédicaux, des traitements psychologiques ou psychiatriques, des services d'accompagnement personnel et de soutien;

- en ce qui concerne les équipements, les adaptations et les aides techniques : de l'acquisition et de l'installation d'équipement médical spécialisé, des médicaments et des fournitures médicales.

Selon l'EPLA, 14 % des personnes ayant des incapacités (environ 80 260 personnes) déclaraient avoir des besoins non satisfaits en soins de santé et en services sociaux. Il n'est pas possible d'estimer le coût de ces besoins non couverts déclarés, car la catégorie est trop vaste et hétéroclite : elle pourrait s'appliquer à tout l'IPM, à l'exception des mesures fiscales ou normatives et de celles qui sont relatives aux transferts financiers ou aux adaptations de domicile ou de véhicule. Par ailleurs, les données sur les clientèles desservies par les mesures de l'IPM sont souvent manquantes, ce qui rend impossible le calcul d'une dépense moyenne par client desservi.

3.1.2 Coûts estimés

Les analyses effectuées portent sur le remboursement des dépenses engagées pour des soins de santé et des services sociaux ou pour des médicaments.

3.1.2.1 Remboursement des dépenses relatives aux soins de santé et aux services sociaux

Selon l'EPLA, 19 % des personnes ayant des incapacités (environ 99 700 personnes) ont déclaré avoir eu des dépenses non remboursées relatives aux soins de santé et aux

services sociaux. Le montant moyen des dépenses non remboursées par personne est estimé à 477,74 $, ce qui correspond à un montant total de 47 630 678 $.

Par ailleurs, 18 % des personnes enquêtées (environ 94 415) avaient déclaré avoir une couverture insuffisante des frais de santé. En se basant sur le montant moyen payé par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour chaque participant au régime pour 2002, soit 317,20 $, on obtient un coût total de 29 948 546 $ pour ces besoins non couverts.

Aucune comparaison fine avec les données administratives n'est possible pour valider cette estimation du sous-financement des soins de santé offerts aux personnes ayant des incapacités, car l'information sur les listes d'attente n'est pas disponible[9].

3.1.2.2 Remboursement des dépenses relatives aux médicaments

Plus de la moitié des personnes ayant des incapacités (64 %), soit près de 290 719, ont déclaré avoir eu des dépenses non remboursées relatives aux médicaments, pour un montant moyen de 537,44 $ par personne, ce qui correspond à un coût total de 156 244 217 $ pour l'ensemble des répondants.

Si on suppose que les personnes ayant des incapacités reçoivent de la RAMQ la même couverture que l'ensemble de la population, on peut estimer à environ 189 010 043 $ le coût supporté par la RAMQ pour leurs médicaments[10]. Les dépenses non remboursées pour les médicaments représenteraient donc 45 % de la demande totale exprimée (dépenses non remboursées et coûts supportés par la RAMQ).

---

[9] On pourrait éventuellement se servir de celles qui sont publiées par l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec, mais elles sont partielles, puisqu'elles ne concernent que la déficience physique.

[10] Montant obtenu en appliquant le taux brut d'incapacité chez les 15 à 64 ans (10 %) au montant total payé par la RAMQ pour le régime d'assurance médicaments en 2002. Ce choix est raisonnable, car on peut penser que certaines personnes ayant des incapacités suivent des traitements spécialisés en moyenne plus coûteux en médicaments.

Quoi qu'il en soit, cette estimation est très approximative, car on ne connaît pas la part du prix des médicaments consommés par les répondants de l'EPLA qui aurait pu être remboursée par les régimes d'assurance ou de compensation des incapacités, étant donné leurs critères et normes d'application. Le taux de sous-financement théorique ici estimé traduit donc un ordre de grandeur du coût des besoins particuliers non couverts en médicaments, et non une mesure précise du budget manquant.

Notons enfin que les données de l'EPLA ne permettent pas d'établir une comparaison plus détaillée entre les besoins exprimés et les services fournis par le réseau de la santé et des services sociaux, tels qu'ils sont présentés en annexe 7. L'idéal serait alors de disposer de données administratives sur les demandeurs de services auprès du réseau ou des taux de satisfaction des demandes reçues chez les personnes handicapées. Une enquête concernant précisément l'accès des personnes handicapées aux services et aux équipements pourrait aussi être utile pour évaluer le niveau de couverture des besoins exprimés auprès du réseau de la santé et des services sociaux.

Tableau 5
Couverture des besoins particuliers en diagnostic et en traitement : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM

Types de besoins	Besoins non couverts exprimés (EPLA) (%)[1]	Besoins non couverts (effectifs EPLA)[2]	Coût moyen par personne ($)[3]	Coût total des besoins non couverts (2) x (3) ($)[4]	Dépenses IPM ($)[5]	Taux de sous-finan-cement théorique (%)[6]
Soins de santé et services sociaux	14,82	80 260	-	-	-	-
Remboursement des dépenses relatives aux soins de santé et aux services sociaux	19,70	99 700	477,74	47 630 678,00[a]	186 108 313,56	20,38
Remboursement des dépenses relatives aux médicaments						
Estimation à partir des déclarations EPLA	63,70	290 719	537,44	156 244 217,00[a]	189 010 043,00	45,25
Couverture des frais de santé	17,70	94 415	317,20[b]	29 948 545,85	-	-

- Sans objet.
a Projections à partir des montants moyens déclarés pour les dépenses non remboursées relatives aux soins de santé ou aux médicaments.
b Coût moyen par participant des services médicaux assurés par la RAMQ en 2002.
1 Parmi les personnes déclarant les différents types de besoins.
2 Personnes ayant une partie des besoins couverts ou n'ayant aucun besoin couvert.
3 Montants moyens déclarés par les enquêtés.
4 Estimation directe = besoins déclarés (selon l'EPLA) x coût moyen estimé par personne.
5 10 % du coût total payé par la RAMQ.
6 Sous-financement théorique = (coût total estimé des besoins non couverts / [dépenses de la RAMQ + coût total estimé des besoins non couverts]) x 100.

3.2 Adaptation et réadaptation

La thématique de l'adaptation et de la réadaptation concerne les services ou les équipements visant à aider la personne ayant des incapacités à développer ses capacités physiques ou intellectuelles en vue d'acquérir ou de maintenir son autonomie, ou encore de compenser ses incapacités.

3.2.1 Besoins concernés

De manière générale, il s'agit ici de besoins individuels répartis en deux sous-catégories, en fonction de la typologie élaborée dans la première phase de ce projet.

3.2.1.1 Besoins individuels en services

Il s'agit des services d'adaptation et de réadaptation (soins et traitements en physiothérapie, en ergothérapie, en acupuncture, etc.), des services personnels d'accompagnement et de soutien, de l'apprentissage des habitudes de travail et du développement des capacités de travail.

3.2.1.2 Besoins individuels en équipements, en adaptations et en aides techniques

Il s'agit des aides techniques (à la locomotion, à la communication, à l'audition, à la vision, à l'hygiène corporelle, aux activités de la vie quotidienne et domestique) ainsi que des orthèses et des prothèses.

Certains des services ici mentionnés sont analysés en détail dans d'autres thématiques, mais les aides techniques ne sont présentées que dans la thématique de l'adaptation et de la réadaptation.

3.2.2 Coûts estimés

Pour l'estimation du coût des besoins non couverts à partir des données disponibles, un coût unitaire par individu est appliqué aux effectifs de personnes déclarant avoir des besoins non couverts lors de l'EPLA, pour chaque type de services ou d'équipements.

3.2.2.1 Aides techniques à l'audition

Les besoins en aides techniques à l'audition sont assez détaillés dans l'EPLA. Toutefois, en plus du problème lié aux éventuels faibles effectifs dans certaines catégories, il n'est pas possible d'estimer des coûts pour chaque catégorie particulière. En outre, l'IPM ne contient pas d'information sur les dépenses des programmes publics à une échelle aussi détaillée. L'analyse se limite donc à la catégorie générique d'aides techniques à l'audition.

Le coût moyen par personne des aides techniques à l'audition offertes par la RAMQ pour l'année 2002 est de 365,08 $. Si on l'applique à l'effectif des répondants à l'EPLA ayant déclaré avoir des besoins non couverts en aides à l'audition, on obtient un coût total de 9 454 616,16 $, équivalant à un sous-financement théorique[11] de 36 % (tableau 6).

3.2.2.2 Aides techniques à la vision

Parmi les données disponibles sur les aides techniques à la vision, celles de l'EPLA concernant les utilisateurs sont les plus détaillées, alors que les coûts ou les effectifs de l'IPM sont les plus succincts, limités à la désignation générique de ce type d'aides techniques. L'estimation des coûts afférents aux besoins exprimés a donc été faite globalement.

Le montant moyen par personne utilisé dans le calcul est le coût moyen par participant au Programme d'aides visuelles de la RAMQ pour l'année 2002, soit 472,51 $.

Comme pour les aides à l'audition, les montants estimés sont largement supérieurs aux dépenses du programme de la RAMQ, en raison du nombre de personnes ayant déclaré avoir des besoins non satisfaits dans ce domaine (12 096). Le coût de ces besoins est estimé à 5 715 528,59 $, soit un manque à couvrir de 61 % pour le programme de la RAMQ (tableau 6), en supposant que tous les répondants à l'EPLA aient accès au régime public d'aides techniques administré par la RAMQ.

3.2.2.3 Aides techniques à la parole

Faisant partie des aides techniques à la communication, ces équipements sont abordés de façon plus détaillée dans l'EPLA que dans l'IPM, où seule leur catégorie générique

[11] On parle ici de sous-financement théorique, car on suppose que les besoins non couverts déclarés à l'EPLA sont représentatifs de la demande non satisfaite et qu'ils pourraient être admissibles à une couverture par les régimes publics généraux de services sociaux, ce qui reste à confirmer par une analyse plus approfondie.

est mentionnée, avec le coût total et la clientèle desservie par le programme mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Ces aides techniques sont utilisées par 72 238 personnes, dont 2 601 ont des besoins non satisfaits, ce qui correspond à un manque à couvrir de 40 219,92 $, soit 3,6 % de la dépense théorique totale, si on prend comme référence la dépense moyenne du programme d'aides à la communication du MSSS.

3.2.2.4 Aides techniques à la mobilité

L'information disponible sur ces aides techniques varie d'une source à l'autre : l'EPLA a collecté de l'information sur l'utilisation de neuf types d'aides à la mobilité, alors que les prix relevés par l'Enquête DRHC en couvrent vingt et que l'IPM ne mentionne que les catégories génériques. C'est donc sur un plan global qu'est faite l'estimation des coûts afférents aux besoins exprimés, avec comme montant de base la dépense moyenne pour les aides à la mobilité du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique, soit 504,37 $.

En appliquant ce coût directement à l'effectif des personnes ayant déclaré avoir des besoins non couverts en aides à la mobilité, on obtient un montant de 24 119 050,87 $, soit près du tiers (30 %) du coût total théorique de ces besoins.

3.2.2.5 Aides techniques à l'agilité

L'EPLA n'a couvert que deux types d'aides à l'agilité, la main ou le bras artificiel et le support pour le bras, alors que l'Enquête DRHC a relevé les prix de six autres équipements, y compris des orthèses pour les membres supérieurs. La seule donnée fournie par l'IPM ou les programmes et services publics est le coût moyen des aides techniques à l'agilité par participant au Programme d'appareils suppléant à une déficience physique.

Le coût total estimé des besoins non couverts en aides techniques à l'agilité est de 5 412 683,05 $, ce qui équivaut à 40 % du coût total théorique de ces équipements en 2002 (tableau 6).

3.2.2.6 Autres aides techniques

Les programmes de prothèses mammaires, de prothèses oculaires et d'appareils offerts aux stomisés permanents ont été retenus pour estimer le coût moyen par personne des aides techniques non spécifiquement incluses dans les catégories citées par l'EPLA.

À partir d'une dépense moyenne par participant égale à 456,41 $ pour ces trois programmes de la RAMQ, le coût total des besoins non satisfaits déclarés lors de l'EPLA pour les autres aides techniques est estimé à 1 159 140,83 $, soit 13 % du coût total théorique.

Tableau 6
Couverture des besoins particuliers en adaptation et en réadaptation : estimations à partir des données de l'EPLA, de l'IPM et de l'Enquête DRHC

Types de besoins	Besoins non couverts (EPLA) (%)[1]	Effectifs ayant des besoins non couverts (EPLA)[2]	Coût moyen par personne ($)[3]	Coût total des besoins non couverts (2) x (3) ($)[4]	Dépenses IPM ($)[5]	Taux de sous-finan-cement théorique (%)[6]
Aides techniques à l'audition	15,70	25 897	365,08[a]	9 454 616,16	16 539 421,00	36,37
Aides techniques à la vision	9,80	12 096	472,51[a]	5 715 528,59	3 680 364,00	60,83
Aides techniques à la parole[7]	3,60	2 601	15,47	40 219,92	1 077 000,00	3,60
Aides techniques à la mobilité[8]	11,30	47 820	504,37[a]	24 119 050,87	57 390 126,00	29,59
Aides techniques à l'agilité	4,10	16 138	335,40[a]	5 412 683,05	7 857 429,00	40,79
Aides techniques à l'apprentissage[9]	10,10	6 262	2 583,64[b]	16 178 758,68	-	-
Autres aides techniques	4,70	2 540	456,41[a]	1 159 140,83	7 722 898,00	13,05
Total (à titre indicatif)	**-**	**-**	**-**	**33 516 658,19**	**86 409 909,00**	**27,95**

- Sans objet.
1 Pourcentage parmi les personnes utilisant les différents types d'aides techniques.
2 Personnes ayant une partie ou aucune des aides techniques que nécessite leur incapacité.
3 Coût moyen par bénéficiaire des programmes de la RAMQ (a) ou coût moyen unitaire d'un type d'équipements selon l'Enquête DRHC (b).
4 Estimation directe = besoins non satisfaits (selon l'EPLA) x coût unitaire (selon l'Enquête DRHC ou la RAMQ).
5 Chiffres tirés de l'IPM.
6 Sous-financement théorique = (coût total estimé des besoins non couverts / [dépenses des programmes publics + coût total estimé des besoins non couverts]) x 100.
7 Montant unitaire estimé à partir de la projection de la dépense du programme d'aides à la communication du MSSS.
8 Le coût moyen du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique a été réparti entre les aides à la mobilité et les aides à l'agilité.
9 Coût moyen d'appareils preneurs de notes Braille avec accessoires, d'agrandisseurs d'écran et de télévisionneuses.

3.3 Services éducatifs et formation continue

La thématique des services éducatifs et de la formation continue concerne les programmes, les services et les interventions liés aux apprentissages sociaux, académiques et professionnels particuliers aux milieux préscolaire, scolaire et postsecondaire, ainsi que les mesures visant le développement des compétences et la formation continue, pour les clientèles jeunes et adultes. Cela comprend aussi les

interventions des services de garde qui visent le développement du potentiel de l'enfant en relation avec ses pairs.

3.3.1 Besoins concernés

Les besoins en services et en équipements ici concernés sont de différents types :

- les services individuels : services d'interprète ou d'accompagnateur personnel, aide pédagogique et services professionnels spécialisés, programmes d'études préscolaires, primaires, secondaires, postsecondaires adaptés, formation professionnelle, recyclage;

- les équipements, adaptations et aides techniques individuels : adaptations de postes d'étude, équipements adaptés, manuels et fournitures;

- les allocations financières et les mesures fiscales accordées aux individus : bourses d'études et allocations pour des besoins particuliers. À noter que les allocations financières ne sont pas abordées dans ce projet, sauf lorsqu'elles sont expressément dédiées aux services et équipements;

- les besoins collectifs : subventions spécifiques aux établissements pour des programmes scolaires adaptés, subventions pour la production de manuels, de fournitures, d'équipements adaptés pour les établissements scolaires, subventions pour le développement et le soutien de projets pédagogiques adaptés et soutien à l'intégration des personnes handicapées dans les écoles, collèges et universités.

Selon l'EPLA, près de 7 % des personnes ayant des incapacités âgées de 15 à 64 ans (environ 39 816) poursuivaient des études secondaires, collégiales ou universitaires. Cette proportion était de 38 % chez les personnes âgées de 15 à 34 ans.

Parmi les personnes scolarisées, 16 % (environ 6 210) avaient besoin d'aides, d'appareils ou de services particuliers pour suivre les cours et 11 % d'entre elles (4 380) avaient besoin d'aménagements ou de services particuliers à l'école.

3.3.2 Coût des besoins non satisfaits

Le coût de ces besoins est difficile à estimer, car il manque d'information, à savoir le volume (durée de l'aide personnelle, équipements souhaités), les coûts unitaires et la dépense moyenne par client desservi par les programmes particuliers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Cependant, pour faire une estimation grossière, on suppose que les résultats de l'EPLA sont représentatifs de la demande des élèves et des étudiants handicapés recevant des services financés par le MELS. Par conséquent, les dépenses du MELS pour l'année 2002-2003 représenteraient le coût des besoins couverts en aménagements et services particuliers et en aides, appareils ou services spécialisés nécessaires pour suivre les cours. Une dépense moyenne par bénéficiaire a été estimée à partir des effectifs ayant déclaré avoir des besoins couverts lors de l'EPLA.

Pour représenter la dépense liée aux aménagements ou aux services spéciaux à l'école, on a additionné les montants relatifs à des mesures de l'IPM administrées par le MELS et concernant parfois des besoins collectifs, à savoir les mesures suivantes :

- en ce qui concerne les besoins couverts en aménagements ou en services particuliers à l'école :

    - l'allocation pour les besoins particuliers des personnes handicapées relatifs à l'éducation des adultes;
    - le Programme d'allocation pour les besoins particuliers des étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une déficience reconnue;
    - l'allocation d'investissement en adaptation scolaire (mobilier et équipement adaptés et technologies de l'information et de la communication);

- en ce qui concerne les besoins en aides, en appareils ou en services spécialisés pour suivre les cours :

  - l'allocation supplémentaire aux commissions scolaires pour soutenir l'intégration des élèves handicapés;
  - le soutien à l'intégration des personnes handicapées à l'université;
  - l'accueil et intégration des personnes handicapées au collégial;
  - les activités para-universitaires (services de transcription en braille).

Ainsi, à partir des données disponibles et moyennant les hypothèses ci-dessus formulées, les coûts des besoins non couverts en aménagements particuliers à l'école sont estimés à 1 206 403,28 $, ce qui équivaut à un sous-financement théorique de 11 % pour ces services.

Pour ce qui est des besoins en aides, en appareils ou en services spécialisés pour suivre les cours, les besoins non couverts sont évalués à 3 621 686,02 $, soit 16 % du montant théorique des programmes offrant actuellement ces services au MELS (tableau 7).

Tableau 7

Couverture des besoins particuliers en services éducatifs et en formation continue : estimations à partir des données de l'EPLA, de l'IPM et de l'Enquête DRHC

Types de besoins	Besoins non couverts (EPLA) (%)[1]	Effectifs ayant des besoins non couverts (EPLA)[2]	Coût moyen par personne ($)[3]	Coût total des besoins non couverts (2) x (3) ($)[4]	Dépenses IPM ($)[5]	Taux de sous-financement théorique (%)[6]
Aménagements ou services particuliers à l'école	11,00	4 380	275,45	1 206 403,28	9 749 932,00	11,01
Aides, appareils ou services spécialisés pour suivre les cours	15,60	6 211	583,08	3 621 686,02	19 594 250,00	15,60
Total (à titre indicatif)	**-**	**-**	**-**	**4 828 089,30**	**29 344 182,00**	**14,13**

- Sans objet.
1 Pourcentage parmi les personnes poursuivant des études secondaires, collégiales ou universitaires.
2 Personnes ayant une partie des services ou équipements que nécessite leur incapacité ou n'en ayant aucun.
3 Le coût moyen par personne des programmes du MELS est estimé à partir des répondants ayant des besoins couverts.
4 Estimation directe = besoins non satisfaits (selon l'EPLA) x coût unitaire (moyenne des dépenses de l'IPM / personnes déclarant avoir des besoins couverts à l'EPLA).
5 Estimation directe = besoins non satisfaits (selon l'EPLA) x coût unitaire (selon l'Enquête DRHC ou la RAMQ).
6 Sous-financement théorique = (coût total estimé des besoins non couverts / [dépenses des programmes publics + coût total estimé des besoins non couverts]) x 100.

3.4 Travail et activités productives

La thématique du travail et des activités productives concerne les services liés à l'orientation professionnelle, à la recherche d'un emploi et au maintien en emploi. Cela comprend l'information et la référence, l'orientation professionnelle, les stages en milieu de travail, les mesures de compensation financière, d'adaptation du poste et du milieu de travail, de suivi à l'emploi et toute autre mesure soutenant l'obtention et le maintien d'un emploi dont les services d'accompagnement personnel.

3.4.1 Besoins concernés

Comme pour d'autres thématiques, on trouve ici, d'une part, des besoins individuels (services, équipements, adaptations et aides techniques, allocations financières et mesures fiscales) et, d'autre part, des besoins collectifs.

3.4.1.1 Besoins individuels

On distingue les services, les équipements, les adaptations et les aides techniques des allocations financières et des mesures fiscales :

- les services : mesures liées à l'embauche des personnes handicapées (contrats d'intégration au travail), services de préparation, d'aide et de maintien en emploi (formation ou recyclage), création d'emplois, stages en milieu de travail, soutien apporté à la recherche d'emploi et activités substitutives au travail;

- les équipements, les adaptations et les aides techniques : adaptation de poste de travail et équipements adaptés. Selon l'EPLA, près du tiers des personnes en emploi ayant des incapacités (32 %, soit environ 34 078 personnes) ont des besoins non comblés en aides, en services ou en aménagements adaptés en milieu de travail;

- les allocations financières et les mesures fiscales : subventions aux employeurs pour l'embauche des personnes handicapées et subventions salariales.

3.4.1.2 Besoins collectifs

Les seuls besoins retenus ici sont les subventions aux entreprises adaptées ou les mesures fiscales de soutien à l'emploi des personnes handicapées.

3.4.2 Coûts des besoins non couverts

Vu la diversité des aides et équipements utilisables pour l'adaptation d'un poste de travail, il serait hasardeux de calculer le coût moyen de son adaptation, surtout que les données disponibles ne présentent pas d'exemple à ce sujet.

Néanmoins, selon l'Enquête DRHC, les équipements nécessaires aux personnes malentendantes coûteraient en moyenne 3 300 $ au total, pour des prix compris entre

235 $ pour un téléphone à volume réglable et 2 162 $ pour un appareil transmetteur-récepteur. Pour les personnes aveugles, les mêmes coûts seraient de 5 556 $ pour l'ensemble et varieraient de 263,33 $ pour un magnétocassette à vitesse variable à 18 708 $ pour un afficheur braille. Les montants disponibles dans l'IPM pour les dépenses relatives aux mesures consacrées aux besoins en travail et en activités productives des personnes handicapées, tous régimes confondus (y compris la SAAQ et la CSST), s'élèvent à 95 737 880 $, dont les deux tiers (63 405 836 $) se rapportent au régime de protection sociale (annexe 8).

3.5 Activités sociales, loisir et culture

La thématique des activités sociales, du loisir et de la culture concerne les programmes, les services et les interventions permettant aux personnes ayant des incapacités de connaître, de se procurer et d'utiliser les biens de consommation, les ressources et les services de la communauté (qu'ils soient publics, communautaires ou privés), d'avoir des activités de loisir, de tourisme et des activités culturelles, de pratiquer leur religion, de participer à des activités substitutives au travail, de participer à des associations volontaires de même qu'aux structures et aux organisations sociales, lorsque ces activités ne constituent pas une occupation principale, et d'exercer leurs droits auprès de toute instance compétente. Cela comprend les services d'information, d'orientation et d'accompagnement personnel (pour les déplacements, l'accès aux services, la participation aux activités, etc.).

3.5.1 Besoins concernés

Les besoins particuliers en activités sociales, en loisir et en culture se répartissent en besoins individuels et en besoins collectifs.

3.5.1.1 Besoins individuels en services

Ils sont essentiellement de trois catégories, répartis en fonction de leurs objectifs : accompagnement pour les activités sociales, culturelles ou de loisir, soutien apporté à

la création et à la consommation d'œuvres culturelles et soutien apporté à la pratique de loisirs ou d'activités sportives.

3.5.1.2 Besoins collectifs

Les services faisant l'objet des besoins collectifs sont les suivants : l'accès et l'adaptation des bibliothèques publiques, la production et la diffusion du livre adapté, le tourisme accessible aux personnes handicapées, la reconnaissance et le soutien apportés aux organismes de sport ou de loisir offrant des services aux personnes handicapées et le soutien à l'organisation d'activités sportives, culturelles et de loisir.

À l'échelle globale, les besoins non satisfaits concernent ici un tiers des personnes interrogées lors de l'EPLA (environ 187 704 personnes), qui aimeraient avoir plus d'activités de loisir qu'elles n'en avaient au moment de l'enquête.

Hormis l'état physique, les principaux obstacles cités à la pratique d'activités de loisir sont les suivants :

- leur coût trop élevé (45 % des réponses);
- le besoin en aides ou en équipements spécialisés ou en assistance personnelle (27 %);
- le transport inadéquat ou inaccessible (16 %);
- le manque d'installations, d'équipements ou de programmes dans la communauté, ou leur inaccessibilité (14 %).

3.5.2 Coûts estimés

Il est difficile de faire une estimation du coût de tous ces besoins non satisfaits, faute de données pertinentes sur les coûts unitaires, que ce soit sur le marché ou à partir des dépenses des programmes gouvernementaux connus. Par ailleurs, il n'est pas possible de déterminer avec précision le volume des besoins, notamment le temps d'assistance

nécessaire ou les équipements ou types de matériels dont auraient besoin les personnes.

Dans les données de l'IPM, le service pour lequel une estimation peut être faite est l'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités, avec une dépense moyenne par participant de 225,50 $ pour l'année 2002-2003. Appliqué aux effectifs de l'EPLA[12], ce montant donne un coût global de 11 555 340 $. Comparé aux dépenses du MELS (1 385 000 $), ce chiffre permet d'estimer à environ 10 170 297 $ le manque à couvrir pour l'accompagnement pour les loisirs des personnes handicapées.

3.6 Transport

La thématique du transport concerne les services liés aux déplacements des personnes ayant des incapacités tels que l'adaptation de véhicule, le transport adapté, l'accès aux réseaux réguliers de transport et leur adaptation.

3.6.1 Besoins concernés

Il s'agit, d'une part, des besoins individuels et, d'autre part, des besoins collectifs.

3.6.1.1 Besoins individuels

On en distingue trois catégories :

- les besoins individuels en services : accès au transport adapté pour mener diverses activités;

- les besoins individuels en équipements, en adaptations et en aides techniques : adaptation de véhicule;

[12] Environ 51 243 personnes ont exprimé un besoin non satisfait en aides, en équipements spécialisés ou en accompagnement pour les loisirs lors de l'EPLA.

- les allocations financières et les mesures fiscales individuelles : frais de déplacement et de séjour (pour obtenir des soins).

3.6.1.2 Besoins collectifs

Dans le domaine du transport, les besoins liés à des aménagements collectifs visant l'égalisation des chances sont les suivants : l'élaboration ou l'adoption de politiques relatives au transport public adapté, l'accessibilité du transport public et les stationnements accessibles (notamment par l'émission de vignettes).

Les données correspondant à ces besoins individuels ou collectifs ne figurent cependant pas dans toutes les sources d'information disponibles pour cette étude.

Les besoins particuliers déclarés par les répondants à l'EPLA concernent les éléments suivants :

- des limitations dans les déplacements en général (34 %, soit environ 64 600 personnes);

- des limitations dans les déplacements en autobus spéciaux ou en transport public (7 %, soit près de 42 100 personnes);

- des dépenses non remboursées relatives aux déplacements locaux ou sur de grandes distances : 29 % de l'ensemble, soit 151 187 personnes;

- les principales raisons invoquées par les personnes ayant de la difficulté à utiliser le transport public traduisent aussi des besoins particuliers. Il s'agit de :

  - l'accessibilité du service public tous les jours : 80 %, soit 33 660 personnes;
  - l'accessibilité des modalités de réservation du transport public : 87 %, soit 36 638 personnes;
  - des points d'arrêt faciles à atteindre : 65 %, soit 27 449 personnes;

- la facilité à monter dans les véhicules : 47 %, soit 19 955 personnes;
- la visibilité des affiches du transport public : 91 %, soit 38 167 personnes.

3.6.2 Coûts estimés

Il n'est pas possible d'évaluer directement le coût des besoins collectifs non satisfaits présentés ci-dessus, faute de données pertinentes sur les dépenses relatives aux types d'aménagements mentionnés. Par ailleurs, puisque les mesures de l'IPM ne comportent pas d'information sur les listes d'attente, aucun coût ne peut être avancé concernant d'éventuels besoins non satisfaits.

3.6.2.1 Personnes ayant de la difficulté à utiliser le service public de transport

On peut supposer que les montants alloués par le programme d'aide au transport public adapté servent à réaliser tous les aménagements permettant d'offrir ce service. Or, le budget de ce programme ne couvre que 65 % de l'ensemble des dépenses du transport public adapté[13]. Pour obtenir le budget total du transport adapté, on peut multiplier par 1,5 % le budget du programme ministériel d'aide au transport adapté et estimer un coût moyen par usager, qui serait projeté sur les effectifs déclarant avoir des besoins non couverts.

Le tableau 8 présente les résultats obtenus. À partir d'une dépense de 51 800 000 $ pour le programme d'aide au transport public adapté du ministère des Transports du Québec (MTQ) en 2002-2003, représentant 65 % de l'ensemble du budget consacré au transport adapté, la dépense totale relative au transport adapté correspond à 79 254 000 $ pour un coût moyen par usager de 1 366 $.

En supposant que les besoins non couverts en transport concernent toutes les personnes ayant de la difficulté à utiliser le service public de transport (7 %, soit 42 100 personnes), on estime que le manque à couvrir par rapport aux dépenses de

[13] Le reste est payé par les usagers, les municipalités et par d'autres acteurs (par exemple, les centres locaux de services communautaires).

l'année financière 2002-2003 est de 57 527 472 $, soit 42 % d'un montant total estimé à 136 787 472 $.

3.6.2.2 Personnes ayant des dépenses non remboursées relatives aux déplacements

Une moyenne a été calculée à partir des montants déclarés pour les dépenses non remboursées aux répondants relatives aux déplacements locaux ou sur de longues distances au cours de l'année précédant l'EPLA, soit 330 $. Appliqué à l'effectif des personnes ayant déclaré des dépenses non remboursées, ce chiffre équivaut à un montant total de 125 166 756 $, largement supérieur à celui qui a été obtenu à partir de données sur le transport adapté. Il faut cependant se rappeler que la question posée lors de l'enquête concernait toutes les dépenses supplémentaires non remboursées par les régimes de compensation, ce qui peut comprendre certains déplacements d'urgence ou effectués par des moyens plus dispendieux.

Tableau 8
Couverture des besoins particuliers en services de transport : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM

Types de besoins	Besoins non couverts (EPLA) (%)[1]	Effectifs ayant des besoins non couverts (EPLA)[2]	Coût moyen par personne ($)[3]	Coût total des besoins non couverts (2) x (3) ($)[4]	Dépenses IPM ($)[5]	Taux de sous-finan-cement théorique (%)[6]
Déplacements en autobus spéciaux ou en transport public	7,40	42 100	1 366,00	57 527 472,00	79 254 000,00	42,06
Non-remboursement de dépenses relatives aux déplacements	28,50	151 187	330,00	125 166 756,00	-	-

- Sans objet.
1 Parmi toutes les personnes ayant des incapacités.
2 Effectifs ayant des besoins non couverts lors de l'EPLA.
3 Dépense moyenne du programme public de transport adapté par usager en 2002-2003 = contribution du MTQ (51 800 000 $, soit 65 %) / nombre d'usagers déclaré (58 000 personnes). Ce résultat est aussi considéré ici comme le montant moyen non remboursé par répondant à l'EPLA pour des dépenses relatives aux déplacements.
4 Besoins non satisfaits x coût unitaire.
5 Estimation du coût total du transport adapté par extrapolation de la contribution du MTQ (51 800 000 $ x 1,53).
6 Sous-financement théorique = (coût total estimé des besoins non couverts / [dépenses des programmes publics + coût total estimé des besoins non couverts]) x 100.

3.7 Soutien à domicile

La thématique du soutien à domicile couvre les programmes, les services et les interventions permettant à la personne ayant des incapacités de demeurer en sécurité dans un lieu de résidence de son choix et de réaliser les activités liées à la vie quotidienne et domestique.

3.7.1 Besoins concernés

Les besoins se rapportent ici à la nutrition, aux soins personnels, au maintien de la condition corporelle, à l'entretien et à l'aménagement du lieu de résidence et aux responsabilités civiles et financières. Ils appartiennent à trois catégories selon notre typologie :

- les besoins individuels en services : aide personnelle, aide domestique, soutien apporté pour assumer les responsabilités financières;

- les équipements, les adaptations et les aides techniques individuelles : équipements ou aides techniques pour le soutien à domicile;

- les allocations financières et les mesures fiscales individuelles : crédits d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée.

L'EPLA fournit de l'information sur les besoins des personnes ayant des incapacités, liés à différents types d'aides aux activités de la vie quotidienne.

La majorité des personnes ayant des incapacités (91 %) déclarent avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne. Parmi celles-ci, près du tiers (30 %, soit 168 934 personnes) ont des besoins non couverts. Ce chiffre regroupe les personnes dont certains besoins sont satisfaits et celles dont aucun besoin ne serait satisfait. Toutefois, on ne peut établir de distinction sur ce plan.

Le niveau de couverture des besoins varie en fonction du type d'activité, mais il n'est pas présenté en détail ici. Ces résultats figurent dans la monographie produite en 2006 par l'Institut de la statistique du Québec, à la demande de l'Office et du MSSS[14].

Toutefois, ce choix est davantage motivé par l'absence de données valables pour estimer le coût des services non couverts, puisque la rémunération de l'aide est faite par unité de temps (et par type de services offerts). Or, les résultats de l'EPLA ne fournissent que des effectifs de personnes ayant des besoins, sans nous informer sur l'intensité des besoins par personne. Cette donnée permettrait cependant d'estimer un volume global des besoins, auquel on appliquerait le coût unitaire (rémunération horaire moyenne de l'aidant ou de l'accompagnateur) pour obtenir un coût total des besoins, couverts ou non, à comparer éventuellement avec les dépenses des programmes gouvernementaux connus (Programme d'exonération financière des services d'aide à domicile [PEFSAD], chèque emploi-service [CES], aide à domicile fournie par les centres locaux de services communautaires).

3.7.2 Coût des besoins en aide personnelle

Pour avoir une estimation plausible du coût des besoins non satisfaits en aide personnelle à domicile, on combine les effectifs fournis par l'EPLA avec la dépense moyenne par usager des programmes d'aide à domicile auxquels a accès l'ensemble de la population, à savoir le PEFSAD et le CES. Les résultats obtenus figurent au tableau 9.

On s'aperçoit que le montant estimé pour les besoins non satisfaits déclarés lors de l'EPLA (754 248 075 $) est supérieur à l'ensemble des dépenses relatives aux services d'aide à domicile, à savoir ceux qui sont financés par le PEFSAD, le CES et le MSSS par l'intermédiaire des centres de santé et de services sociaux (CSSS). Cela équivaut à un sous-financement théorique d'environ 59 % si l'on considère que les dépenses

---

[14] M. BERTHELOT, J. CAMIRAND et R. TREMBLAY (2006), *L'incapacité et les limitations d'activités au Québec : un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 156 p.

relevées et les besoins non satisfaits représentent l'ensemble de la demande en services de soutien à domicile.

Les besoins en aides techniques pour les soins personnels ne seront pas analysés davantage, faute de données pertinentes.

Tableau 9
Couverture des besoins particuliers en soutien à domicile : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM

Types de besoins	Besoins non couverts (EPLA) (%)[1]	Effectifs ayant des besoins non couverts (EPLA)[2]	Coût moyen par personne ($)[3]	Coût total des besoins non couverts (2) x (3) ($)[4]	Dépenses IPM ($)[5]	Taux de sous-finan-cement théorique (%)[6]
Aide aux activités de la vie quotidienne	26,70	168 934	4 464,75	754 248 075,50	-	-
PEFSAD	-	-	-	-	41 108 000,00	-
Soins et services professionnels à domicile	-	-	-	-	487 386 500,00	-
Aides matérielles pour les fonctions d'élimination[7]	-	-	-	-	4 900 000,00	-
Alimentation entérale à domicile[7]	-	-	-	-	598 000,00	-
Total (à titre indicatif)	**-**	**-**	**-**	754 248 075,50	**533 992 500,00**	**58,55**

- Sans objet.
1 Parmi toutes les personnes ayant des incapacités.
2 Personnes ne recevant pas de soutien à domicile ou n'en recevant qu'en partie.
3 Addition des coûts moyens par usager du PEFSAD et du CES pour 2002-2003.
4 Estimation directe : besoins non satisfaits (selon l'EPLA) x coût moyen total du PEFSAD et du CES.
5 Chiffres tirés de l'IPM.
6 Sous-financement théorique = (coût total estimé des besoins non couverts / [dépenses des programmes publics + coût total estimé des besoins non couverts]) x 100.
7 Ces programmes ont été inclus dans le tableau, car ils offrent des équipements, mais aussi des services.

3.8 Ressources résidentielles

La thématique des ressources résidentielles concerne les programmes, les services et les interventions permettant à la personne ayant des incapacités de choisir un lieu de résidence adapté à ses besoins, d'y avoir accès et de s'y maintenir. Elle comprend les

divers types de ressources d'hébergement ainsi que les programmes d'adaptation de domicile et toute mesure facilitant l'accès aux logements adaptés.

3.8.1 Besoins concernés

Dans la typologie élaborée pour le présent projet, les ressources résidentielles comprennent tous les types de besoins, aux niveaux individuel et collectif.

3.8.1.1 Besoins individuels

Ils sont répartis en trois sous-catégories :

- les besoins en services : mesures d'aide et de soutien aux personnes handicapées pour l'accès à un logement et pour son acquisition, réponse aux besoins en hébergement des personnes handicapées et mesures favorisant l'accès au logement et son maintien;

- les besoins individuels en équipements, en adaptations et en aides techniques : adaptation de domicile;

- les allocations financières et les mesures fiscales individuelles : frais de déménagement.

3.8.1.2 Besoins collectifs

Les services ici retenus sont les subventions pour le développement des ressources d'hébergement publiques et leur soutien, ainsi que les mesures de soutien pour l'accès au logement (dont le logement social).

3.8.2 Coûts estimés

Pour estimer un coût moyen par personne des différents types de besoins en aménagements résidentiels, on a utilisé les données de l'IPM ainsi que divers

renseignements administratifs sur les programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Ainsi, des coûts moyens par personne (ou par demande admise) ont été tirés des résultats d'une étude réalisée par la SHQ auprès des bénéficiaires du Programme d'adaptation de domicile (PAD) en 1999. Conformément à ce qui est mentionné au bas du tableau 10, ces montants n'ont pas été actualisés pour tenir compte de l'évolution du coût des travaux sur le marché depuis 1999, car ils servent davantage à donner un ordre de grandeur qu'à obtenir un résultat exact.

Par ailleurs, les données sur les dépenses, les clientèles et les listes d'attente du PAD pour 2001-2003 ont permis d'estimer un taux moyen d'acceptation par le programme, qui a été appliqué à l'effectif des personnes déclarant avoir des besoins non satisfaits en aménagements résidentiels, ce qui revient à simuler les chances d'acceptation de leurs éventuelles dépenses avant de leur appliquer la dépense moyenne du PAD par demande acceptée.

Les personnes sur les listes d'attente constituent l'élément pour lequel la comparaison serait directe et aisée avec l'IPM, car les besoins pour lesquels la demande est formulée ne sont pas détaillés, tout comme les dépenses et les clientèles du PAD sont publiées de façon agrégée. Ainsi, le montant total des besoins exprimés par les personnes sur les listes d'attente est plus élevé que la dépense du PAD en 2002-2003 (6 316 552 $ contre 4 200 000 $). Si ces besoins étaient effectivement admis par le PAD, il y aurait un manque à couvrir de 60 %. Ce résultat se rapproche des évaluations faites par la SHQ, qui estimait à 3 284 le nombre de demandes en attente et à neuf ans le délai pour les satisfaire, étant donné les balises actuelles du programme. Pris séparément, les différents types d'aménagements souhaités par les répondants donneraient un total supérieur à l'évaluation globale, qui est établie à partir des listes d'attente, ce qui confirme que les demandes sont variées, tout comme les coûts payés par le programme d'une année à l'autre.

Tableau 10

Couverture des besoins particuliers en aménagements résidentiels : estimations à partir des données de l'EPLA et de l'IPM

Types de besoins	Besoins non couverts (EPLA) (%)	Effectifs ayant des besoins non couverts (EPLA)	Coût moyen par personne ($)	Coût total des besoins non couverts (3) x (4) ($)[4]	Dépenses IPM ($)[6]	Taux de sous-financement théorique (%)[7]
Besoins en appareils à l'intérieur de la résidence[1]	5,40	25 568	2 069,00[4]	18 938 609,46	-	-
Besoins en appareils à l'intérieur ou à l'extérieur de la résidence[1]	11,30	45 690	4 554,00[4]	74 486 869,08	-	-
Aménagements spéciaux du domicile[1]	6,50	35 035	2 989,00[4]	37 489 622,17	-	-
Remboursement de dépenses relatives aux aménagements spéciaux du domicile[2]	19,00	12 303	2 989,00[4]	13 164 437,76	-	-
Sur des listes d'attente pour les aides en aménagements du domicile[3]	12,10	4 000	4 411,00[5]	6 316 552,00	4 200 000,00	60,06

- Sans objet.
1 Parmi toutes les personnes ayant des incapacités.
2 Parmi les personnes ayant besoin d'aménagements spéciaux du domicile.
3 Parmi les personnes ayant des besoins non comblés en aménagements spéciaux du domicile.
4 Coût moyen des travaux approuvés par la SHQ (PAD) pour ce type d'aménagements en 1998-1999 (non actualisé).
5 Dépense moyenne du PAD par client en 2002-2003.
6 Chiffres tirés de l'IPM.
7 Sous-financement théorique = (coût total estimé des besoins non couverts / [dépenses des programmes publics + coût total estimé des besoins non couverts]) x 100.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Les données appropriées pour déterminer les besoins particuliers non couverts des personnes handicapées et en évaluer le coût sont rares, que l'on considère les sources administratives ou les enquêtes populationnelles. Lorsqu'elles sont disponibles, les différentes sources d'information ne sont pas souvent comparables, certaines étant plus détaillées, alors que d'autres fournissent des données regroupées par grandes catégories de déficiences ou d'incapacités. Et, en ce qui concerne certains besoins, l'unité de mesure est différente d'une source à l'autre, par exemple pour l'aide personnelle dont la rémunération est calculée par heure, alors que les programmes publics tiennent principalement compte des effectifs de bénéficiaires des différents services.

Par ailleurs, les données administratives sur les dépenses concernant plusieurs mesures répertoriées dans l'IPM et sur les clientèles desservies par ces mesures sont manquantes. Il est donc difficile de situer l'étendue des besoins couverts par les programmes publics de compensation offerts à l'ensemble de la population. Cependant, il n'est pas certain que les besoins exprimés lors des enquêtes démographiques soient tous admissibles à ces programmes sociaux. On pourrait donc considérer que ces deux incertitudes se compensent et retenir pour point de départ l'approche méthodologique qui a été appliquée dans cette étude.

En effet, en admettant que les besoins non couverts exprimés par les enquêtés seraient admissibles aux programmes publics, nous avons supposé que leur coût représentait une estimation du sous-financement de ces programmes. En additionnant, dans les cas où les données étaient disponibles, les dépenses connues des programmes publics au montant estimé pour les besoins particuliers non satisfaits, nous avons obtenu un coût total théorique des services pour huit des dix-sept thématiques d'intervention de l'Office. Ces résultats sont provisoires et ne peuvent pas être agrégés à ce stade-ci pour traduire un sous-financement global des besoins particuliers des personnes

handicapées, mais cette démarche permet de tirer le plus grand profit possible des données disponibles.

Somme toute, il est prudent et réaliste de projeter ainsi sur la demande exprimée lors d'une enquête populationnelle le modèle d'offre de services en vigueur. Ceci suppose cependant que tous les besoins déclarés lors de l'enquête pourraient être admissibles au financement par le programme public, ce qui n'est pas certain. Les estimations pourraient néanmoins être raffinées par l'introduction, dans le calcul, du taux d'acceptation des demandes par les différents programmes publics, mais cette information est souvent manquante.

Si on veut avoir un meilleur éclairage sur la question du financement des besoins particuliers des personnes handicapées, les efforts devront porter le plus possible sur la production de données de meilleure qualité, notamment des statistiques sur les clientèles desservies par les programmes publics et sur les listes d'attente, car ce sont elles qui offrent l'information la plus juste et la plus pertinente sur la demande exprimée et admissible au financement public. Les enquêtes populationnelles seront toujours une bonne source pour étudier la demande potentielle globale, mais on ne peut comparer leurs résultats avec les informations administratives disponibles au sujet des programmes publics, parce que les données sont structurées différemment.

Annexe 1

Sources de données utilisées et types d'informations analysés

Sources de données utilisées et types d'informations analysés

Sources de données	Informations fournies
Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)	Population ayant des incapacités Population ayant des besoins particuliers Population ayant des besoins particuliers non couverts Montant des dépenses relatives à certains besoins particuliers Montant des dépenses non remboursées relatives à certains besoins particuliers
Enquête sur les prix des équipements et des soutiens fonctionnels pour personnes handicapées 2003 (Enquête DRHC)	Prix moyens des aides techniques et des services personnels sur le marché
Inventaire des programmes et mesures gouvernementaux pour personnes handicapées (IPM)	Clientèles desservies par les mesures destinées aux personnes handicapées Listes d'attente pour l'accès aux mesures destinées aux personnes handicapées Budgets ou dépenses relatifs aux mesures destinées aux personnes handicapées Coûts moyens des biens et services destinés aux personnes handicapées
Autres sources de données : Régie de l'assurance maladie du Québec, Société d'habitation du Québec	Coûts de certains produits et services destinés aux personnes handicapées : aides techniques, médicaments, aménagements résidentiels

Annexe 2

Disparité des données disponibles sur les coûts des biens et services relatifs aux besoins particuliers des personnes handicapées

Disparité des données disponibles sur les coûts des biens et services relatifs aux besoins particuliers des personnes handicapées

Biens ou services	Volumes/Effectifs		Coûts	
	EPLA	IPM	Enquête DRHC	IPM
Aides techniques à l'audition	**X**	**X**	**X**	**X**
Prothèses auditives		X	X	X
Téléscripteur (ATS/ATME)	X		X	
Amplificateur personnel portatif	X			
Système d'amplification	X		X	
Systèmes d'alarme visuels ou tactiles	X		X	
Téléphone à volume réglable	X		X	
Ordinateur pour communiquer	X			
Décodeur d'émissions sous-titrées	X			
Interprète oral/langage gestuel	X		X	
Service de relais des appels téléphoniques	X			
Aides techniques à la vision	**X**	**X**	**X**	**X**
Matériel de lecture en gros caractères	X		X	
Matériel de lecture en braille	X		X	
Matériel de lecture auditif	X			
Lunettes ou verres de contact	X		X	
Loupes ou autres appareils grossissants	X		X	
Matériel d'enregistrement	X		X	
Ordinateur	X			
Canne blanche	X		X	
Services d'un lecteur ou d'un guide voyant	X			
Chien guide	X			
Horloges et montres parlantes			X	
Lunettes de soleil			X	
Blocs-notes lignés en gras			X	
Calendriers à gros caractères			X	
Téléphones à gros boutons			X	
Aides techniques à la communication	**X**	**X**		**X**
Larynx artificiel	X			
Amplificateur pour la voix	X			
Tableau de communication	X			
Appareil électronique de communication non vocale	X			
Appareil électronique de communication vocale	X			
Ordinateur pour communiquer	X			
Téléphone adapté	X			
Système d'appel d'urgence	X			
Aides techniques à la mobilité	**X**	**X**	**X**	**X**
Appareil orthopédique pour le dos ou les jambes	X		X	
Chaussures orthopédiques	X		X	
Jambe ou pied artificiels	X		X	
Canne (autre que canne blanche)	X			
Béquilles	X		X	
Marchette	X			
Triporteur ou quadriporteur	X		X	
Fauteuil roulant manuel	X		X	
Fauteuil roulant motorisé	X		X	
Appareils orthopédiques pour le genou			X	

Biens ou services	Volumes/Effectifs		Coûts	
	EPLA	IPM	Enquête DRHC	IPM
Aides techniques à la mobilité (suite)				
Orthèse pour le crâne			X	
Orthèse pour le cou			X	
Orthèse pour la colonne vertébrale			X	
Orthèse pour le genou			X	
Orthèses pour la cheville et le pied			X	
Orthèse pour la hanche			X	
Orthèses pour la hanche, le genou et la cheville			X	
Orthèses pour le thorax, la hanche, le genou et la cheville			X	
Lits d'hôpital (sommiers)			X	
Fauteuils releveurs			X	
Treuils portatifs			X	
Aménagement de fourgonnette ou d'automobile			X	
Aides techniques à l'agilité	**X**		**X**	
Main ou bras artificiels	X		X	
Support pour le bras	X			
Verticalisateurs pédiatriques			X	
Orthèses pour la main et les doigts			X	
Orthèses pour le poignet, la main et les doigts			X	
Orthèses pour le coude			X	
Orthèses pour l'épaule, le coude, le poignet, la main et les doigts			X	
Prothèses sous le genou			X	
Physiothérapie (évaluation, thérapie, conditionnement)			X	
Aides techniques à l'apprentissage				
Interprète oral/langage gestuel	X		X	
Matériel de lecture en braille	X		X	
Matériel de lecture auditif	X			
Loupes ou autres appareils grossissants	X		X	
Matériel d'enregistrement	X		X	
Ordinateur	X			
Services d'un lecteur ou d'un guide voyant	X			
Aides à l'écriture ou papeterie (réglettes, machines à écrire, preneurs de notes, poinçons, papier)			X	
Autres types d'aides				
Subventions aux établissements pour les programmes scolaires adaptés				X
Subventions pour la production de manuels, fournitures, équipements adaptés pour les établissements scolaires				X
Subventions pour le développement de projets pédagogiques adaptés et leur soutien				X
Soutien à l'intégration des personnes handicapées dans les écoles, collèges et universités				X
Aides techniques pour les personnes qui éprouvent des troubles respiratoires			**X**	**X**
Systèmes d'approvisionnement en oxygène (bouteilles et dispositifs de conservation)			X	
Concentrateurs d'oxygène			X	
Appareils de ventilation spontanée en pression positive continue (VSPPC)			X	
Aides techniques pour l'élimination des selles ou de l'urine				**X**
Produits pour l'ostomie, la colostomie, l'urostomie : systèmes multipièce ou monopièce			X	
Cathéters			X	
Produits pour l'incontinence			X	

Biens ou services	Volumes/Effectifs		Coûts	
	EPLA	IPM	Enquête DRHC	IPM
Produits pour le traitement de maladies psychiatriques				
Antidépresseurs			X	
Antipsychotiques			X	
Médicaments pour le trouble d'hyperactivité			X	
Médicaments pour la maladie bipolaire			X	
Psychothérapie (évaluation, thérapie, tests)			X	
Produits pour le contrôle du diabète				
Glucomètres et fournitures			X	
Seringues et stylos pour insuline			X	
Insuline			X	
Aides techniques pour la vie quotidienne et domestique	**X**			**X**
Aides techniques pour les soins personnels	**X**			**X**
Préparer ses repas	X			
Prendre ses repas	X			
Se laver au lavabo, au bain, dans la douche ou au lit	X			
Faire sa toilette (se coiffer, se brosser les dents, etc.)	X			
S'habiller	X			
Utiliser les toilettes	X			
Faire ses selles ou ses urines (couches, culottes d'incontinence, etc.)	X			
Aide personnelle	**X**		**X**	
Pour les tâches domestiques	X			
Pour les gros travaux ménagers	X			
Pour la préparation des repas	X			
Pour les soins personnels	X			
Pour les déplacements à l'intérieur de la maison	X		X	
Pour l'achat de produits essentiels	X			
Pour les travaux ménagers courants	X			
Pour les finances personnelles	X			
Soins infirmiers			X	
Aides techniques (équipements) pour le logement en général	**X**		**X**	**X**
Pour entrer et sortir du logement	X			
Rampe ou entrée au niveau du sol	X			
Porte d'entrée ou couloir élargi	X			
Porte automatique ou porte facile à ouvrir	X			
Ascenseur ou appareil de levage	X		X	
Stationnement accessible	X			
Zone adaptée pour déposer ou prendre des passagers	X			
Poignée de porte bec de canard	X			
Caractères en braille ou en relief ou message vocal	X			
Aides techniques (équipements) pour l'intérieur du logement	**X**		**X**	
Barre d'appui ou main courante	X			
Ascenseur ou appareil de levage	X		X	
Porte d'entrée ou couloir élargi	X			
Alarmes visuelles ou clignotantes	X			
Avertisseur audio	X			
Portes automatiques ou faciles à ouvrir	X			
Comptoirs, lavabos, commutateurs ou autres installations abaissées	X			
Lève-personne pour le lit ou la baignoire	X			
Poignées de porte bec de canard	X			
Système d'appel d'urgence	X			
Autre équipement	X			

ANNEXE 3

QUESTIONS ET THÈMES DE L'EPLA UTILISABLES POUR L'ÉTUDE SUR LES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS

Questions et thèmes de l'EPLA utilisables pour l'étude sur les besoins particuliers des personnes ayant des incapacités

1. Pour les adultes (âgés de 15 ans et plus)

Les besoins non comblés en soins de santé ou en services sociaux
Les raisons des besoins non comblés en soins de santé ou en services sociaux
Les dépenses non remboursées relatives aux soins de santé ou aux services sociaux
La couverture des frais de santé
Les aides techniques ou services dont les personnes interrogées ont besoin en raison de différents états ou problèmes de santé, mais dont elles ne disposent pas et les raisons justifiant ce manque :

- aides techniques ou services destinés aux personnes sourdes ou malentendantes
- aides techniques ou services destinés aux personnes aveugles ou handicapées visuelles
- aides techniques ou services destinés aux personnes ayant de la difficulté à parler ou à se faire comprendre
- aides techniques destinées aux personnes ayant de la difficulté à se déplacer
- aides techniques pour soutenir, remplacer ou aider à utiliser les mains ou les bras
- aides techniques destinées aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage

L'aide pour les activités de la vie quotidienne
L'aide pour préparer les repas
L'aide pour les travaux ménagers
L'aide pour aller à des rendez-vous ou faire des commissions
L'aide pour les finances personnelles
L'aide pour la garde des enfants
L'aide pour les soins personnels
L'aide pour les soins spécialisés à domicile
L'aide pour se déplacer à l'intérieur de la résidence
Les dépenses non remboursées relatives à l'aide aux activités de la vie quotidienne
Les médicaments prescrits
Les dépenses non remboursées relatives aux médicaments prescrits
Les besoins non comblés en aménagements spéciaux du domicile
Les raisons justifiant les besoins non comblés en aménagements spéciaux du domicile
Les dépenses non remboursées relatives aux aménagements spéciaux du domicile
Les besoins en aménagements ou en services spéciaux à l'école
Les besoins en aménagements ou en services spécialisés pour suivre les cours
Les besoins en services et en aménagements adaptés en milieu de travail
Les besoins non comblés en services et en aménagements adaptés en milieu de travail
Les besoins en services et en aménagements adaptés pour travailler

2. Pour les enfants (âgés de moins de 15 ans)

La consommation de médicaments prescrits
Les besoins non comblés en services de santé
Les raisons justifiant les besoins non comblés en services de santé
Les dépenses non remboursées relatives aux soins de santé
Les dépenses non remboursées relatives aux médicaments
Les besoins non comblés en aides techniques
Les raisons justifiant les besoins non comblés en aides techniques
Les dépenses non remboursées relatives aux aides techniques
Les besoins non couverts en aménagements spéciaux en habitation
Les besoins non comblés en aide aux activités de la vie quotidienne des enfants
Les besoins non comblés en aide aux activités de la vie quotidienne des parents
Les raisons justifiant l'aide non comblée
Les dépenses non remboursées relatives à l'aide aux activités de la vie quotidienne
Les dépenses non remboursées relatives au transport
Les besoins non comblés en aides, en appareils ou en services adaptés à l'école
Les besoins non comblés en services adaptés à l'école : professeurs particuliers
Les besoins non comblés pour d'autres aides ou services adaptés
Les raisons justifiant les besoins en services d'éducation spécialisée

ANNEXE 4

PRIX MOYENS DES APPAREILS ET SOUTIENS FONCTIONNELS DESTINÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES (ENQUÊTE DRHC)

Prix moyens des appareils et soutiens fonctionnels destinés aux personnes handicapées (Enquête DRHC, décembre 2003)

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Personnes malentendantes			**3 300,54**
Prothèses auditives	CICA		2 021,38
	DCA		1 456,79
	DOR		1 648,92
	COR		1 128,76
	Moyenne		**1 563,96**
	Piles	Paquet de 8	11,03
Moyenne prothèses (+ piles)			**1 574,99**
ATS/ATME		Avec imprimante	938,93
		Afficheur seulement	669,81
	Moyenne		**804,37**
Téléphones à volume réglable			235,70
Systèmes d'amplification		Transmetteur-récepteur	2 162,50
		Récepteur seulement	365,33
	Moyenne		**921,18**
Avertisseurs visuels/vibro-tactiles		Modèle multifonctions	300,72
		Réveils portatifs	83,92
	Moyenne		**384,64**
Réparations		Moins coûteuses	108,27
		Moyennement coûteuses	149,24
		Plus coûteuses	279,38
	Moyenne		**179,96**
Interprètes pour les sourds-aveugles	Tarif quotidien	Moyenne au Canada	401,32

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Mobilité			**4 980,16**
Appareils orthopédiques	Pour le genou	Articulés, grand soutien	144,02
		Articulés, soutien léger	107,31
		Attelle en élastique	36,08
	Moyenne		**95,80**
	Pour le bas du dos	Orthèse lombo-sacrée	100,74
	Pour le bas de la jambe	Botte de marche en mousse	173,27
	Moyenne		**137,01**
	Verticalisateurs pédiatriques		2 479,44
Moyenne			**1 410,89**
Orthèses	Pour le crâne		1 073,65
	Pour le cou	Minerve flexible	152,45
		Collier avec prolongement thoracique de type Milwaukee	562,44
	Moyenne		**596,18**
	Pour la colonne vertébrale	Gaine pelvienne	1 381,05
		Forme postérieure et corset ou demi-corset antérieur	790,28
		Corset pour scoliose	1 742,41
	Moyenne		**1 304,58**
	Pour la cheville et le pied	Aide à la dorsiflexion avec sangle de mollet	376,25
		Orthèse à appui sur le tendon rotulien	943,02
	Moyenne		**659,64**
	Pour le genou	Orthèse articulée	1 107,62
	Pour le genou, la cheville et le pied	Orthèse tubulaire cuisse-mollet articulée	1 768,14
	Pour la hanche, le genou et la cheville (enfant)	Prothèse articulée à la hanche et à la cheville avec sangle	1 062,58
		Orthèse pour la maladie de Legg-Perthes	1 421,85
	Moyenne		**1 242,22**
	Pour la hanche (adulte)		1 074,47
Moyenne			**1 035,09**
Cannes et béquilles	Cannes	Adulte	43,95
		Enfant	65,28
	Moyenne		**54,62**
	Béquilles avec appuis d'avant-bras		129,83
Moyenne			**79,69**

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Mobilité (suite)			
Fauteuils roulants, cyclomoteurs et piles	Cyclomoteurs		3 991,97
	Fauteuils roulants électriques		6 094,37
	Fauteuils roulants manuels	Pour usage léger	483,05
		Mobilité quotidienne	2 473,67
	Moyenne		**3 260,77**
	Piles pour cyclomoteur ou fauteuil roulant électrique	Gel	160,80
		Acide	124,24
	Moyenne		**142,52**
Moyenne (+ piles)			**2 363,87**
Meubles adaptés	Lits d'hôpital (sommiers)	Bas de gamme	1 146,45
		Qualité moyenne	1 805,59
		Haut de gamme	3 891,52
	Moyenne		**2 281,19**
	Fauteuils releveurs		1 117,57
Moyenne			**2 180,33**
Treuils	Treuils portatifs	Modèle ordinaire	1 468,66
		Pour usage intensif	3 159,42
	Moyenne		**2 314,04**
	Treuils pour baignoire		1 877,76
Moyenne			**2 095,90**
Systèmes élévateurs	Siège-ascenseur de galerie		4 616,94
	Siège-ascenseur d'escalier		3 165,13
	Ascenseur (1er étage, 2 arrêts)		6 922,10
Moyenne			**4 901,39**
Aménagement de fourgonnette ou d'automobile	Modifications permettant de conduire le véhicule	Pour victimes d'un ACV léger	20 990,91
		Pour quadriplégique grave	95 931,28
	Moyenne		**58 461,10**
	Modifications permettant à un passager d'accéder au véhicule	Pour victime d'un ACV ayant entraîné une faiblesse du côté droit et qui est confinée à un fauteuil roulant	11 682,08
		Pour quadriplégique grave	38 807,04
	Moyenne		**25 244,56**
Moyenne			**41 852,83**

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Agilité			**4 965,08**
Orthèses (membres supérieurs)	Pour le thorax, la hanche, le genou et la cheville (enfant)	Verticalisateur pédiatrique	2 168,16
	Pour la main et les doigts	Attelle pour métacarpo-phalangiennes	368,48
	Pour le poignet, la main et les doigts	Orthèse de préhension commandée par câble	746,63
	Pour le poignet et la main	Attelle	293,70
		Attelle dynamique	451,86
	Moyenne		**372,78**
	Pour le coude, le poignet, la main et les doigts	Attelle	740,54
	Pour le coude	Attelle	336,67
		Orthèse avec articulations verrouillables et contrôle actif	1 104,01
	Moyenne		**720,34**
	Pour l'épaule, le coude, le poignet, la main et les doigts	Orthèse pour paralysie attribuable à des lésions nerveuses	2 168,16
Moyenne			**930,91**
Prothèses (membres myoélectriques)	Sous le genou	Moins chères	4 308,59
		Plus chères	6 530,14
	Moyenne		**5 419,37**
	Pour le genou et le bas de la jambe	Moins chères	5 606,77
		Plus chères	9 201,90
	Moyenne		**7 404,34**
	Pour le bras, sous le coude	Adulte	14 204,90
		Enfant	14 564,00
	Moyenne		**14 384,45**
Moyenne			**9 069,38**
Physiothérapie	Évaluation	Séance d'une heure	47,61
	Thérapie	Séance d'une heure	38,75
	Conditionnement	Séance d'une heure	37,73
Moyenne			**41,36**
Personnes éprouvant des troubles respiratoires			**1 726,91**
Systèmes d'approvisionnement en oxygène	Système de bouteilles d'oxygène	Oxygène, bouteille, régulateur, masques jetables, raccords	399,42
	Dispositif de conservation de l'oxygène à dose pulsée		1 173,35
Moyenne			**786,39**
Concentrateurs d'oxygène	Avec détecteur d'oxygène		2 064,87
Appareils de VSPPC		Simples	1 375,92
		À deux niveaux	3 283,05
Moyenne			**2 329,49**

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Élimination des selles ou de l'urine			**229,76**
Produits pour l'ostomie, la colostomie, l'urostomie	Pâte de stomie		14,48
	Système multipièce	Rondelles (paquet de 5)	33,63
		Sacs réutilisables (paquet de 10)	61,23
		Sacs jetables (paquet de 30)	35,56
	Moyenne		**43,47**
	Système monopièce (avec rondelle)	Sacs réutilisables (paquet de 15)	56,06
		Sacs jetables (paquet de 10)	49,61
	Moyenne		**52,84**
Moyenne			**48,16**
Cathéters semi-permanents	Modèle semi-permanent		107,85
Produits pour l'incontinence	Culottes	Jetables	24,39
	Serviettes		26,81
Moyenne			**25,60**
Contrôle du diabète			**187,27**
Glucomètres et fournitures	Glucomètres		35,20
	Lancettes		86,31
	Bandes d'épreuve		16,11
	Total		**137,62**
Seringues ou stylos pour insuline		Paquet de 100	28,02
Insuline	Humulin N.		21,69
	Novolin GE NPH	Bouteille de 10 ml, 100 unités par ml	21,56
Moyenne			**21,63**
Traitement de maladies psychiatriques			**197,85**
Antidépresseurs	Paroxétine	40 comprimés, 20 mg	82,99
	Sertraline	40 comprimés, 50 mg	82,61
Moyenne			**82,80**
Antipsychotiques	Olanzapine	28 comprimés, 10 mg	231,66
	Rispéridone	40 comprimés, 3 mg	144,02
Moyenne			**187,84**
Médicaments pour le trouble d'hyper-activité avec déficit de l'attention	Méthylphénidate	Marque A (50 comprimés, 20 mg)	42,87
		Marque B (80 comprimés, 10 mg)	24,23
Moyenne			**33,55**

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Traitement de maladies psychiatriques (suite)			
Médicaments pour la maladie bipolaire	Carbamazépine	80 comprimés, 400 mg	63,99
	Carbonate de lithium	90 comprimés, 300 mg	18,00
Moyenne			**41,00**
Psychothérapie	Évaluation	Séance d'une heure	115,63
	Thérapie	Séance d'une heure	104,02
	Autres services ou tests psychologiques	Séance d'une heure	115,00
Moyenne			**111,55**
Aveugles et malvoyants			**3 691,55**
a. Aveugles			***5 565,84***
Cannes et accessoires	Canne de mobilité		21,78
	Accessoires	Élastiques de rechange	0,30
		Embouts roulants	11,00
	Total		**33,08**
	Cannes de soutien		23,50
	Accessoires	Crampons à glace (repliables)	8,80
	Total		**32,30**
Moyenne			**32,69**
Aides à l'écriture et papeterie			**3 566,91**
- Équipements	Machine à écrire Braille	Manuelle	1 393,20
		Électrique	1 750,00
	Moyenne		**1 571,60**
	Preneurs de notes Braille		5 365,00
Moyenne			**3 468,30**
- Papeterie	Réglettes et cadres		56,61
	Poinçons		6,00
	Papier braille	Standard (8,5 x 11 po)	14,25
		Standard (11 x 11 po)	17,75
		Papier d'ordinateur (12,5 x 11 po)	61,00
	Moyenne		**31,00**
	Papier à embosser		3,00
	Calendrier braille		2,00
	Total		**98,61**

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
a. Aveugles (suite)			
- Équipements			
Magnétocassettes à vitesse variable			263,33
Afficheurs braille électroniques			18 708,00
Moyenne			**7 512,75**
- Accessoires			
Horloges et montres parlantes	Montre		19,24
	Porte-clés		11,00
	Horloge		21,78
Lunettes de soleil			8,00
Total			**52,02**
Moyenne équipements (+ accessoires)			**7 564,77**
b. Malvoyants			***1 817,27***
Lunettes ou verres de contact	Verres et montures	Montures en plastique	162,04
		Montures en métal	168,21
	Moyenne		**165,13**
	Verres seulement		70,49
	Verres de contact		95,59
	Lunettes de soleil à pinces		2,50
	Systèmes binoculaires ou télescopiques		1 062,70
	Loupes portatives	Grossissement 3,5-4,4 x	32,52
		Modèle lumineux	43,50
	Moyenne		**38,01**
Moyenne (+ loupes)			**479,15**
Agrandisseurs d'écran et télévisionneuses	Agrandisseurs électroniques	Blanc et noir	1 119,00
		Couleur	1 499,00
	Moyenne		**1 309,00**
	Télévisionneuses	Blanc et noir	2 875,00
		Couleur	4 348,00
	Moyenne		**3 611,50**
Moyenne			**2 460,25**
Logiciels d'agrandissement d'écran			814,50
Blocs-notes lignés en gras			3,80
Calendriers à gros caractères			2,00
Téléphones	À gros boutons		33,00
	À gros boutons, pour malentendants		70,00
Moyenne			**51,50**

Appareils ou services	Genres d'appareils ou de services	Caractéristiques	Prix moyens ($)
Services de soutien : soins infirmiers, aide pour les tâches de la vie quotidienne (honoraires pour une séance d'une heure)			**23,00**
a. Soins infirmiers	Infirmière autorisée		36,82
	Infirmière autorisée (soins spécialisés)		40,35
	Infirmière auxiliaire autorisée		26,68
	Aide-infirmière		17,40
Moyenne			**30,31**
b. Services de soutien	Aide personnelle		17,04
	Entretien de la maison		15,64
	Services de compagnie		14,41
Moyenne			**15,70**
Transport			
Transport en commun	Tarif régulier	Espèces	1,97
		Billet	1,80
		Laissez-passer mensuel	55,54
	Étudiants	Espèces	1,88
		Billet	1,69
		Laissez-passer mensuel	46,02
	Enfants	Espèces	1,78
		Billet	1,65
		Laissez-passer mensuel	42,63
	Aînés	Espèces	1,88
		Billet	1,72
		Laissez-passer mensuel	40,78
Taxis		Tarif moyen	7,30

ANNEXE 5

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ADMINISTRATIVES DANS L'IPM EN FONCTION DES TYPES DE BESOINS CORRESPONDANTS ET DE L'ORGANISME RESPONSABLE DES ORIENTATIONS

Disponibilité des données administratives dans l'IPM en fonction des types de besoins correspondants et de l'organisme responsable des orientations[15]

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins collectifs en prévention	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Pour une maternité sans danger	95-02		
		Programme PRÉVICAP	01-02		
Besoins individuels de services en diagnostic et traitement	Ministère de la Justice du Québec	Services de professionnels de la santé pour les victimes d'actes criminels	95-05	97-05	
		Services de professionnels de la santé pour les auteurs d'actes de civisme	95-04	95-04	
		Soins et traitements en établissement pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
		Soins et traitements en établissement pour les victimes d'actes criminels	97-99		
	Société de l'assurance automobile du Québec	Services de professionnels de la santé et services psychosociaux pour les accidentés de la route	95-06	96-05	
	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Soins infirmiers et soins d'assistance pour les usagers admis en santé mentale	95-99		
		Services pour les personnes ayant subi une laryngectomie totale	99-03		
		Services et équipements pour les personnes ayant subi une laryngectomie partielle, une glossectomie partielle ou totale ou une trachéotomie	02-03		
		Soins infirmiers et soins d'assistance pour les personnes âgées en perte d'autonomie en centre d'accueil	95-97 01-03	95-97 01-03	

[15] Ce tableau recense les mesures de l'IPM qui sont spécifiques aux personnes handicapées ou accessibles à l'ensemble de la population, mais fréquemment utilisées par les personnes handicapées à cause de leur état de santé ou de leur situation socioéconomique.

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins individuels d'équipements en diagnostic et traitement	Régie de l'assurance maladie du Québec	Appareils fournis aux stomisés permanents par la RAMQ	95-04	95-03	
	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Services d'oxygénothérapie à domicile	02-03		
	Société de l'assurance automobile du Québec	Remboursement de frais d'adaptation particuliers aux victimes d'accidents de la route	01-05	01-05	
Allocations financières individuelles pour diagnostic et traitement	Revenu Québec	Crédit d'impôt non remboursable pour frais médicaux	02-04	02-04	
		Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux	02-04	02-04	
Besoins individuels de services en adaptation et réadaptation	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Services spécialisés d'adaptation et de réadaptation en déficience physique	95-06		
		Services divers aux personnes ayant une déficience physique	01-04		
		Services spécialisés de réadaptation en DI-TED	95-06		
		Services de réadaptation en santé mentale	95-06		
		Assistance ventilatoire à domicile	00-03		
Besoins individuels d'équipements en adaptation et réadaptation	Régie de l'assurance maladie du Québec	Programme d'aides auditives	95-04	95-04	
		Appareils suppléant à une déficience physique	95-05	95-04	
		Programmes d'aides visuelles	95-04	95-04	
		Programme de prothèses mammaires	94-05	94-05	
		Programme de prothèses oculaires	95-05	95-05	
	Société de l'assurance automobile du Québec	Remboursement de frais de réadaptation particuliers aux accidentés de la route	97-05	97-05	
		Remboursement d'appareils médicaux, aides techniques, autres services d'aide et soins)	95-05	96-98 99-05	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Remboursement de prothèses ou d'orthèses pour les victimes d'accidents du travail	95-06	95-06	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins individuels d'équipements en adaptation et réadaptation (suite)	Ministère de la Justice du Québec	Remboursement de prothèses ou d'orthèses pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Remboursement de prothèses ou d'orthèses pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Triporteurs et quadriporteurs	99-03		
		Tricycles et vélos adaptés	02-03		
		Implants cochléaires	02-03		
		Aides techniques à la communication	99-04		
		Aides visuelles AVQ-AVD	02-03		
		Oxygénothérapie à domicile	02-03		
	Ministère du Revenu Québec	Déduction pour produits et services de soutien à une personne handicapée	04		
Besoins collectifs en vie associative	Office des personnes handicapées du Québec	Soutien aux organismes de promotion – projets ponctuels	95-06	96-98 04-05	
		Semaine québécoise des personnes handicapées	96-04	03-05	
Allocations financières individuelles pour conditions de vie	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Indemnités forfaitaires pour dommages corporels aux victimes d'accidents du travail	95-06	96-06	
		Indemnités de remplacement de revenu pour les victimes d'accidents du travail	95-06	95-06	
		Indemnité forfaitaire de décès pour personnes à charge des victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	
		Frais divers pour les victimes d'accidents du travail	03-04	03-04	
	Société de l'assurance automobile du Québec	Indemnité forfaitaire de décès pour les proches des victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
		Indemnité forfaitaire pour préjudice non pécuniaire	95-05	96-98 99-05	
	Société d'habitation du Québec	Supplément au loyer		96-00	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Allocations financières individuelles pour conditions de vie (suite)	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Allocation pour contraintes sévères à l'emploi	95-06	96-05	99-00
	Ministère de la Famille et des Aînés	Supplément pour enfant handicapé	95-06	96-05	99-00
	Régie des rentes du Québec	Rente aux enfants de cotisant invalide	95-05	97-05	
		Rente d'invalidité	95-06	96-04	
	Revenu Québec	Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	02-05	02-05	
Besoins individuels en services pour accès et coordination des services	Office des personnes handicapées du Québec	Service d'aide à l'élaboration d'un plan de service individualisé pour la personne handicapée		96-98 00-01	
Besoins individuels de services en éducation	Société de l'assurance automobile du Québec	Activités d'études, recyclage et formation pour la réinsertion professionnelle des victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Frais d'un programme de recyclage (y compris les frais de déplacement, de séjour et les fournitures) pour les victimes d'accidents du travail	04-05	04-05	
		Frais de formation professionnelle pour les victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	
	Ministère de la Justice du Québec	Frais de formation professionnelle pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Frais de formation professionnelle pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
		Frais d'un programme de recyclage (y compris les frais de déplacement, de séjour et les fournitures) pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Frais d'un programme de recyclage (y compris les frais de déplacement, de séjour et les fournitures) pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
Besoins individuels d'équipements en éducation	Société de l'assurance automobile du Québec	Adaptation des postes de travail et d'études (volet éducation) pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Allocations financières individuelles pour l'éducation	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Allocations pour les besoins particuliers des étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une déficience reconnue	93-06	93-05	
		Programme de bourses pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure	93-06	93-05	
Besoins collectifs en éducation	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Soutien à l'intégration des personnes handicapées à l'université	96-05	96-98 03-05	
		Accueil et intégration des personnes handicapées au collégial	94-00	94-98	
		Subventions aux commissions scolaires pour l'achat de manuels scolaires en braille	95-08	98-99	
		Allocation aux commissions scolaires pour les besoins particuliers des personnes handicapées à l'éducation des adultes	02-08		
		Allocation supplémentaire aux commissions scolaires pour soutenir l'intégration des élèves handicapés	95-06	98-99	
		Allocation supplémentaire aux commissions scolaires pour l'acquisition d'appareillages et d'accessoires aux fins du transport scolaire des élèves handicapés	04-06		
		Allocation supplémentaire aux commissions scolaires pour le financement et le développement des services régionaux et suprarégionaux de scolarisation et de soutien à l'intégration des élèves handicapés	95-02 04-06		
		Allocation aux commissions scolaires pour l'aide à la pension	04-05		
		Activités para-universitaires (services de transcription en braille)	99-07	99-00	
		Entente MSSS-MEQ relative aux services destinés aux jeunes d'âge scolaire handicapés ou en difficulté d'apprentissage	95-00 06-07	97-98 99-05	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins collectifs en éducation (suite)	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (suite)	Allocation aux commissions scolaires pour l'investissement en adaptation scolaire (mobilier et équipement adaptés et technologies de l'information et de la communication)	02-06		
	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Fonds national de la main-d'œuvre	97-05	97-05	
Besoins individuels de services pour le travail et les activités productives	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Activités de jour pour DI-TED	97-98	03-05	
		Activités de jour pour les personnes ayant une déficience physique	01-04		
		Services d'intégration socioprofessionnelle pour les personnes ayant une déficience physique	01-04		
	Ministère de la Justice du Québec	Services de consultation aux employeurs pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
		Services de consultation aux employeurs pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
	Société de l'assurance automobile du Québec	Services de soutien à l'intégration au travail (recherche d'emploi) pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Services de consultation aux employeurs pour les victimes d'accidents du travail	95-06	96-06	
		Frais d'exploration du marché de l'emploi ou de déménagement pour les victimes d'accidents du travail	03-04	03-04	
Besoins individuels d'équipements pour le travail et les activités productives	Société de l'assurance automobile du Québec	Adaptation des postes de travail et d'études (volet travail) pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
	Ministère de la Justice du Québec	Frais d'adaptation de poste de travail pour les victimes d'actes criminels	03-04	03-04	
		Frais d'adaptation de poste de travail pour les auteurs d'actes de civisme	03-04	03-04	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Frais d'adaptation d'un poste de travail pour les victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins individuels d'équipements pour le travail et les activités productives (suite)	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Activités de jour pour les personnes ayant une déficience physique	01-04		
		Services d'intégration socioprofessionnelle pour les personnes ayant une déficience physique	01-04		
Allocations financières individuelles pour le travail et les activités productives	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Subvention pour la création et la gestion d'une entreprise pour les victimes d'accidents du travail	03-05	03-05	
		Subvention (aux employeurs) pour l'embauche et pour la création d'emploi pour les victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	
	Ministère de la Justice du Québec	Subvention (aux employeurs) pour l'embauche et pour la création d'emploi pour les victimes d'actes criminels	03-04	03-04	
		Subvention (aux employeurs) pour l'embauche et pour la création d'emploi pour les auteurs d'actes de civisme	03-04	03-04	
Besoins collectifs pour le travail et les activités productives	Secrétariat du Conseil du trésor	Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées	95-06	96-98 00-05	
		Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées	95-06	96-05	
	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (partenariat DRHC)	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées	95-06		
	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Services spécialisés de main-d'oeuvre pour personnes handicapées	95-02	95-00	
		Contrat d'intégration au travail	95-06	96-98 00-05	
		Subventions aux entreprises adaptées	95-06	96-98	
		Aide financière du fonds d'intégration des personnes handicapées à l'intention des employeurs et des demandeurs	05-08	05-08	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins collectifs pour le travail et les activités productives (suite)	Ministère de la Justice du Québec	Services de consultation aux employeurs pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Services de consultation aux employeurs pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
Besoins individuels de services en activités sociales, en loisir et en culture	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Bourses de soutien aux athlètes	95-06	96-99 03-06	
		Accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités	95-06	96-03	
Besoins collectifs en activités sociales, en loisir et en culture	Tourisme Québec	Financement des organismes de développement touristique	95-04		
	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport	95-06	96-98	
		Assistance financière aux réseaux d'hébergement-camps de vacances	95-05	96-98	
		Programme de soutien au développement de l'excellence sportive	04-06	04-06	
	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Soutien aux bibliothèques spécialisées	95-06	96-99	
Allocations financières individuelles pour le transport	Société de l'assurance automobile du Québec	Frais de transport et de séjour pour obtenir des soins	97-05	99-05	
		Aide financière aux personnes handicapées pour l'adaptation de véhicule	95-05	99-05	
		Adaptation de véhicule pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-97 99-05	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Adaptation du véhicule principal pour les victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	
	Ministère de la Justice du Québec	Adaptation du véhicule principal pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Adaptation du véhicule principal pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Besoins collectifs en transport	Société de l'assurance automobile du Québec	Émission de vignettes de stationnement	95-98	95-98 99-05	
	Ministère des Transports du Québec	Programme d'aide au transport public adapté	95-05	96-04	
	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Allocation aux commissions scolaires pour le transport scolaire adapté	98-04		
Besoins individuels de services en soutien à domicile	Société de l'assurance automobile du Québec	Aide personnelle à domicile pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Aide personnelle à domicile pour les victimes d'accidents du travail	95-06	96-06	
	Ministère de la Justice du Québec	Aide personnelle à domicile pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Aide personnelle à domicile pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Soins et services professionnels à domicile	02-03 96-98		
		Aides matérielles pour les fonctions d'élimination	02-03		
		Alimentation entérale à domicile	02-03		
Besoins individuels d'équipements en soutien à domicile	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Équipements pour l'adaptation du logement et pour les soins personnels	95-98 02-03		
Allocations financières individuelles pour le soutien à domicile	Ministère du Revenu du Québec	Crédit d'impôt pour le soutien à domicile d'une personne âgée	02-04	02-04	
Besoins collectifs en soutien à domicile	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	01-03		
Besoins individuels de services en soutien psychosocial	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Services professionnels d'intervention psychosociale pour les victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	
	Ministère de la Justice du Québec	Services professionnels d'intervention psychosociale pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Services professionnels d'intervention psychosociale pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	

Types de besoins	Organismes	Mesures	Périodes couvertes		
			Budgets/ Dépenses	Clientèles desservies	Attente
Allocations financières pour le soutien aux familles	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Remboursement des frais de garde aux victimes d'accidents du travail	03-05	03-05	
	Ministère de la Justice du Québec	Frais de garde pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Frais de garde pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
	Ministère du Revenu du Québec	Crédit d'impôt pour les frais de garde	02-04	02-04	
Besoins collectifs en soutien aux familles	Ministère de la Famille et des Aînés	Subvention pour l'intégration des enfants handicapés dans les centres de la petite enfance et autres services de garde	95-05	96-04	
	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Services de garde en milieu scolaire	95-05	96-98	
Besoins individuels de services en ressources résidentielles	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Intégration résidentielle et services d'hébergement pour les personnes ayant une déficience physique	01-04		
Besoins individuels d'équipements en ressources résidentielles	Société de l'assurance automobile du Québec	Adaptation de domicile pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
		Frais de déménagement et d'installation pour les victimes d'accidents de la route	95-05	96-98 99-05	
	Commission de la santé et de la sécurité du travail	Adaptation de domicile et déménagement pour les victimes d'accidents du travail	03-06	03-06	
	Ministère de la Justice du Québec	Adaptation de domicile et déménagement pour les victimes d'actes criminels	03-05	03-05	
		Adaptation de domicile et déménagement pour les auteurs d'actes de civisme	03-05	03-05	
	Société d'habitation du Québec	AccèsLogis		97-02	
		Programme d'adaptation de domicile	95-03	96-03	96-02
Besoins collectifs en ressources résidentielles	Société d'habitation du Québec	Programme de logements adaptés pour aînés autonomes	96-03	96-02	

Annexe 6

Types de besoins particuliers des personnes âgées de 15 ans et plus selon l'EPLA

Types de besoins particuliers des personnes âgées de 15 ans et plus selon l'EPLA

Domaines ou thématiques	Besoins individuels						Besoins collectifs orientés vers l'égalisation des chances	
	Services		Équipements		Allocations financières			
	%	N	%	N	%	N	%	N
Diagnostic et traitement								
Soins de santé et services sociaux	95,18	541 400						
Remboursement de dépenses relatives aux soins de santé et aux services sociaux	88,96	506 030						
Remboursement de dépenses relatives aux médicaments			81,00	460 728				
Couverture des frais de santé	93,78	533 420						
Couverture des frais de santé par un régime d'assurance	81,06	76 530						
Adaptation et réadaptation								
Aides techniques à l'audition			29,00	164 952				
Aides techniques à la vision			21,70	110 380				
Aides techniques à la parole			12,70	72 238				
Aides techniques à la mobilité			74,40	423 187				
Aides techniques à l'agilité			69,20	393 610				
Aides techniques à l'apprentissage			10,93	61 999				
Autres aides techniques			9,50	54 036				
Dépenses relatives aux aides techniques			32,73	186 160				
Services éducatifs et formation continue								
Aides, appareils ou services spécialisés pour suivre les cours	7,00	39 816						
Aménagements ou services spéciaux à l'école	7,00	39 816						
Travail et activités productives								
Aides, services ou aménagements adaptés en milieu de travail	53,80	106 493						

Domaines ou thématiques	Besoins individuels						Besoins collectifs orientés vers l'égalisation des chances	
	Services		Équipements		Allocations financières			
	%	N	%	N	%	N	%	N
Activités sociales, loisir et culture								
Plus d'activités de loisir	33,00	187 704						
Installations, équipements ou programmes pour les loisirs							33,00	187 704
Aides, équipements spécialisés ou assistance pour les loisirs			33,00	187 704				
Transport adéquat ou accessible pour les loisirs							33,00	187 704
Loisirs peu dispendieux	33,00	187 704						
Aménagement des lieux adéquat							33,00	187 704
Transport								
Limitations dans les déplacements (en général)	33,70	191 686						
Service public accessible							7,37	41 920
Réservation du transport public accessible							7,37	41 920
Facilité à se rendre aux arrêts	7,37	41 920						
Facilité à monter dans les véhicules							7,37	41 920
Visibilité des affiches du transport public							7,37	41 920
Remboursement des dépenses relatives au transport	93,26	530 480						
Soutien à domicile								
Préparation des repas	28,00	159 264						
Travaux ménagers courants	38,40	218 419						
Gros travaux ménagers	59,40	337 867						
Aller à des rendez-vous ou faire des commissions	41,30	234 914						
S'occuper des finances personnelles	22,00	125 136						
Garde d'enfants	16,10	91 577						
Soins personnels	15,40	54 117						
Déplacements dans la résidence	5,40	30 715						

Domaines ou thématiques	Besoins individuels						Besoins collectifs orientés vers l'égalisation des chances	
	Services		Équipements		Allocations financières			
	%	N	%	N	%	N	%	N
Ressources résidentielles								
Appareils à l'intérieur ou à l'extérieur de la résidence			70,00	403 530				
Appareils à l'intérieur de la résidence			83,24	473 490				
Aménagements spéciaux du domicile			12,00	68 256				
Couverture des dispositifs par un régime d'assurance			5,62	31 970				
Coût des dispositifs trop élevé			5,63	32 010				
Liste d'attente pour les aides en aménagements du domicile			5,83	33 140				

- Les pourcentages ne sont pas toujours statistiquement significatifs à cause de la faiblesse des effectifs, mais ils sont présentés à titre indicatif.
- Ces effectifs comprennent aussi les personnes qui ont accès à des régimes d'assurance privés ou publics (82 % en 2001).

ANNEXE 7

DEGRÉ DE COUVERTURE DES BESOINS PARTICULIERS EXPRIMÉS PAR LES PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS SELON L'EPLA

Degré de couverture des besoins particuliers exprimés par les personnes âgées de 15 ans et plus selon l'EPLA (Pourcentage et estimation de l'effectif parmi les personnes ayant chaque type de besoins particuliers)

Domaines ou thématiques	Besoins individuels												Besoins collectifs orientés vers l'égalisation des chances			
	Services				Équipements				Allocations financières							
	Couverts		Non couverts		Couverts		Non couverts		Couvertes		Non couvertes		Couverts		Non couverts	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Diagnostic et traitement																
Soins de santé et services sociaux	85,18	461 140	14,82	80 260												
Remboursement de dépenses relatives aux soins de santé et aux services sociaux	80,30	406 342	19,70	99 688												
Remboursement de dépenses relatives aux médicaments					36,90	170 009	63,10	290 719								
Couverture des frais de santé	82,30	439 005	17,70	94 415												
Couverture des frais de santé par un régime d'assurance	61,50	47 066	38,50	29 464												
Adaptation et réadaptation																
Aides techniques à l'audition					84,30	139 055	15,70	25 897								
Aides techniques à la vision					90,20	111 333	9,80	12 096								
Aides techniques à la parole					96,40	69 637	3,60	2 601								
Aides techniques à la mobilité					88,70	375 367	11,30	47 820								
Aides techniques à l'agilité					95,90	377 472	4,10	16 138								
Aides techniques à l'apprentissage					89,90	55 737	10,10	6 252								
Autres aides techniques					95,30	51 496	4,70	2 540								
Dépenses relatives aux aides techniques					64,60	120 259	35,40	65 901								

Domaines ou thématiques	Besoins individuels												Besoins collectifs orientés vers l'égalisation des chances			
	Services				Équipements				Allocations financières							
	Couverts		Non couverts		Couverts		Non couverts		Couvertes		Non couvertes		Couverts		Non couverts	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Services éducatifs et formation continue																
Aides, appareils ou services spécialisés pour suivre les cours	84,40	33 605	15,60	6 211												
Aménagements ou services spéciaux à l'école	88,90	35 396	11,10	4 380												
Travail et activités productives																
Aides, services ou aménagements adaptés en milieu de travail	68,00	72 415	32,00	34 078												
Activités sociales, loisir et culture																
Plus d'activités de loisir	69,00	392 380	31,00	176 420												
Installations, équipements ou programmes pour les loisirs													86,20	161 801	13,80	25 903
Aides, équipements spécialisés ou assistance pour les loisirs					72,70	136 461	27,30	51 243								
Transport adéquat ou accessible pour les loisirs													83,60	156 921	16,40	30 783
Loisirs peu dispendieux	55,00	103 237	45,00	84 467												
Aménagement des lieux adéquat													94,30	177 005	5,70	10 699
Transport																
Limitations dans les déplacements (en général)	66,30	127 088	33,70	64 598												
Service public accessible													19,70	8 258	80,30	33 662
Réservation du transport public accessible													12,60	5 282	87,40	36 638
Facilité à se rendre aux arrêts	34,80	14 651	65,20	27 449												
Facilité à monter dans les véhicules													52,60	22 145	47,40	19 955
Visibilité des affiches du transport public													8,80	3 683	91,20	38 167
Remboursement des dépenses relatives au transport	71,50	378 293	28,50	151 187												

Domaines ou thématiques	Besoins individuels												Besoins collectifs orientés vers l'égalisation des chances			
	Services				Équipements				Allocations financières							
	Couverts		Non couverts		Couverts		Non couverts		Couvertes		Non couvertes		Couverts		Non couverts	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Soutien à domicile	**70,30**	**118 760**	**29,70**	**50 173**												
Préparation des repas	92,20	146 841	20,20	32 171												
Travaux ménagers courants	83,30	210 100	29,60	336 440												
Gros travaux ménagers	81,30	274 686	32,70	110 483												
Aller à des rendez-vous ou faire des commissions	91,60	215 182	24,70	58 024												
S'occuper des finances personnelles	93,10	116 502	13,00	16 268												
Garde d'enfants	53,70	49 177	59,30	54 305												
Soins spécialisés à domicile	88,40	77 434	28,30	24 789												
Déplacements dans la résidence	80,40	24 695	34,60	10 627												
Ressources résidentielles																
Appareils à l'intérieur ou à l'extérieur de la résidence					94,60	447 922	5,40	25 568								
Appareils à l'intérieur de la résidence					88,70	357 840	11,30	45 690								
Aménagements spéciaux du domicile					93,00	63 478	7,00	4 778								
Couverture des dispositifs par un régime d'assurance					52,96	16 930	47,00	15 040								
Coût des dispositifs trop élevé					65,35	20 920	34,65	11 090								
Liste d'attente pour les aides en aménagements du domicile					12,07	4 000	87,93	29 140								

- Les pourcentages ne sont pas toujours statistiquement significatifs à cause de la faiblesse des effectifs, mais ils sont présentés à titre indicatif.
- Ces effectifs comprennent aussi les personnes qui ont accès à des régimes d'assurance privés ou publics (82 % en 2001).

ANNEXE 8

BUDGETS, DÉPENSES ET CLIENTÈLES DES MESURES DE L'IPM PAR THÉMATIQUE COUVERTE PAR L'EPLA

Budgets, dépenses et clientèles des mesures de l'IPM par thématique couverte par l'EPLA

Thématiques/ Responsables des orientations	Nom de la mesure	Budget	Dépenses effectuées	Clients desservis
		2002-2003	2002-2003	2002-2003
Diagnostic et traitement				
Ministère de la Justice du Québec	Services de professionnels de la santé pour les victimes d'actes criminels	18 348 645	20 104 344	39 446
	Services de professionnels de la santé pour les auteurs d'actes de civisme	Inclus ci-dessus	Inclus ci-dessus	Inclus ci-dessus
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Appareils fournis aux stomisés permanents par la Régie de l'assurance maladie du Québec	6 297 959	6 234 228	9 624
	Services aux personnes ayant subi une laryngectomie totale	211 000	211 000	
	Services et équipements pour les personnes ayant subi une laryngectomie partielle, une glossectomie partielle ou totale ou une trachéotomie	210 000	211 000	
	Soins infirmiers et soins d'assistance pour les personnes âgées en perte d'autonomie en centre d'accueil	1 900 799 000	1 900 799 000	
Ministère des Finances du Québec	Crédit d'impôt non remboursable pour frais médicaux		21 728 993	5 506
	Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux		155 413	866
	Crédit d'impôt non remboursable pour des frais pour soins médicaux non dispensés dans la région		151 886	57
Société de l'assurance automobile du Québec	Services de professionnels de la santé et services psychosociaux pour les accidentés de la route	48 542 224	48 542 224	7 867
	Remboursement d'appareils médicaux, aides techniques, autres services d'aide et soins occasionnés par l'accident	302 535	302 535	157
Total		**1 974 711 363**	**1 998 440 623**	
Adaptation et réadaptation				
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Remboursement d'une prothèse ou d'une orthèse pour les victimes d'accidents du travail	20 104 344	20 104 344	39 446
Ministère de la Justice du Québec	Remboursement d'orthèse ou de prothèse aux victimes d'actes criminels et aux auteurs d'actes de civisme	18 539 778	18 539 778	7 755
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Services spécialisés d'adaptation et de réadaptation en déficience physique	322 804 200	322 804 200	
	Prothèses mammaires externes fournies par la RAMQ	1 376 204	1 748 461	8 152
	Prothèses oculaires fournies par la RAMQ	329 658	329 658	2 043
	Aides auditives pour personnes assurées par la RAMQ	18 324 575	18 333 180	45 313
	Appareils suppléant à une déficience physique	65 816 941	62 084 577	64 842
	Aides visuelles pour personnes assurées par la RAMQ	3 742 675	3 693 271	8 952

Thématiques/ Responsables des orientations	Nom de la mesure	Budget	Dépenses effectuées	Clients desservis
		2002-2003	2002-2003	2002-2003
Ministère de la Santé et des Services sociaux (suite)	Services divers aux personnes ayant une déficience physique	36 632 894	31 999 784	
	Services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle (DI) ou pour un trouble envahissant du développement (TED)	537 377 100	537 377 100	
	Tricycles et vélos adaptés	275 000	275 000	
	Triporteurs et quadriporteurs	1 401 400	1 401 400	
	Assistance ventilatoire à domicile	863 000	863 000	
	Services de réadaptation en santé mentale	754 682 399	757 121 100	
	Implants cochléaires	4 125 000	4 125 000	
	Aides visuelles à la vie domestique et à la vie quotidienne	287 000	287 000	
	Aides techniques à la communication	1 077 000	1 077 000	
Société de l'assurance automobile du Québec	Remboursement de frais de réadaptation particuliers aux accidentés de la route	86 105	86 105	35
Total		**1 786 982 273**	**1 781 386 958**	
Services éducatifs et formation continue				
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Allocation supplémentaire pour l'organisation des services de garde en milieu scolaire	3 525 083	3 525 083	
	Allocation pour les besoins particuliers des personnes handicapées à l'éducation des adultes	1 549 932	1 549 932	
	Allocation supplémentaire aux commissions scolaires pour soutenir l'intégration des élèves handicapés	12 346 350	12 346 350	
	Soutien à l'intégration des personnes handicapées à l'université	547 900	547 900	
	Subventions aux commissions scolaires pour l'achat de manuels scolaires en braille	12 346 350	12 346 351	
	Programme de bourses pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure	3 700 000	3 700 000	660
	Programme d'allocation pour les besoins particuliers des étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une déficience reconnue	3 600 000	4 800 000	1 146
	Accueil et intégration des personnes handicapées au collégial	3 300 000	3 300 000	
	Activités para-universitaires (services de transcription en braille)	425 000	425 000	
	Allocation d'investissement en adaptation scolaire (mobilier et équipement adaptés et technologies de l'information et de la communication)	3 400 000	3 400 000	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Fonds national de formation de la main-d'œuvre	41 716 000	41 716 000	1 274
Société de l'assurance automobile du Québec	Activités d'études, recyclage et formation pour la réinsertion professionnelle	1 256 546	1 256 546	611
	Adaptation des lieux de travail et d'études (volet éducation)	214 318	214 318	187

Thématiques/ Responsables des orientations	Nom de la mesure	Budget	Dépenses effectuées	Clients desservis
		2002-2003	2002-2003	2002-2003
Travail et activités productives				
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Services de consultation aux employeurs pour les victimes d'accidents du travail	31 921 212	31 921 212	11 242
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Activités de jour pour les personnes ayant une déficience physique	1 285 329	1 285 329	
	Services d'intégration socioprofessionnelle pour les personnes ayant une déficience physique	1 348 449	1 348 449	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Contrat d'intégration au travail	18 619 000	18 900 200	3 899
	Subventions aux entreprises adaptées	35 269 400	39 778 858	
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées	695 000	695 000	
Secrétariat du Conseil du trésor	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées	1 398 100	1 398 100	44
Société de l'assurance automobile du Québec	Adaptation des lieux de travail et d'études (volet travail) pour les victimes d'accidents de la route	214 318	214 318	187
	Service de soutien à l'intégration au travail (recherche d'emploi)	196 414	196 414	53
Total		**90 947 222**	**95 737 880**	
Activités sociales, loisir et culture				
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Bourses du Secrétariat au loisir et au sport (soutien aux athlètes)	568 610	568 610	
	Accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités	1 385 000	1 385 000	5 421
	Assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport	1 175 000	1 175 000	18
	Assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances	732 155	732 155	
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Soutien aux bibliothèques spécialisées	564 500	564 500	2
Tourisme Québec	Programme de financement des organismes de développement touristique	100 000	100 000	
Total		**4 525 265**	**4 525 265**	

Thématiques/ Responsables des orientations	Nom de la mesure	Budget	Dépenses effectuées	Clients desservis
		2002-2003	2002-2003	2002-2003
Transport				
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Allocation aux commissions scolaires pour le transport scolaire adapté	16 908 854	16 908 854	
Ministère des Transports du Québec	Programme d'aide au transport public adapté	51 800 000	51 800 000	58 000
Société de l'assurance automobile du Québec	Adaptation de véhicule pour les personnes accidentées de la route	1 120 908	1 120 908	188
	Vignettes de stationnement pour les personnes handicapées			116 688
	Frais de transport et de séjour pour obtenir des soins	2 905 974	2 905 974	2 581
	Aide financière aux personnes handicapées pour l'adaptation de véhicule	6 304 695	6 304 695	4 604
Total		**79 040 431**	**79 040 431**	
Soutien à domicile				
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	41 108 000	41 108 000	
	Équipements pour l'adaptation des pièces du logement et pour les soins personnels	2 929 000	2 929 000	
	Soins et services professionnels à domicile	487 386 500	487 386 500	
	Aides matérielles pour les fonctions d'élimination	4 900 000	4 900 000	
	Alimentation entérale à domicile	598 000	598 000	
Société de l'assurance automobile du Québec	Aide personnelle à domicile pour les accidentés de la route	42 779 756	38 874 009	6 788
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Aide personnelle à domicile pour les victimes d'accidents du travail	20 086 710	20 086 710	8 028
Total		**599 787 966**	**595 882 219**	
Ressources résidentielles				
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Intégration résidentielle et services d'hébergement pour les personnes ayant une déficience physique	13 223 874	13 223 874	
Société d'habitation du Québec	Programme d'adaptation de domicile	13 400 000	4 200 000	952
	Programme de logements adaptés pour les aînés autonomes	1 000 000	1 000 000	
Société de l'assurance automobile du Québec	Adaptation de domicile pour les victimes d'accidents de la route	4 774 950	4 774 950	1 413
	Frais de déménagement et d'installation pour les victimes d'accidents de la route	76 406	76 406	59
Total		**32 475 230**	**23 275 230**	